RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

UN RAFFERMISSEMENT DE LA CROISSANCE HORS PETROLE ATTENDU EN 2024 APRÈS UN FLÉCHISSEMENT EN 2023

AVRIL 2024

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS 6
LISTE DES TABLEAUX 7
LISTE DES GRAPHIQUES 8
PRÉFACE 10
AVANT-PROPOS 11
CONTEXTE 12
RÉSUMÉ ANALYTIQUE 13
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN CHIFFRES 14
PERSPECTIVES POUR 2024 14
PERSPECTIVES POUR 2025 15

I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE 16
I.1. Secteur réel 16
I.1.1 Croissance économique 16
I.1.1.1 Secteur primaire 16
I.1.1.2 Secteur secondaire 16
I.1.1.3 Secteur tertiaire 17
I.1.2 Inflation 18
I.2 Finances publiques 18
I.2.1 Recettes publiques 18
I.2.2 Dépenses et prêts nets 19
I.2.3 Soldes budgétaires 19
I.2.4 Dette publique 19
I.3 Echanges extérieurs 20
I.4 Situation monétaire 20
I.4.1 Indicateurs monétaires 20
I.4.2 Situation des réserves officielles 20
I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2023 21
I.5.1 Mesures budgétaires 21
I.5.2 Mesures monétaires 21
II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 22
II.1 Bref aperçu de la conjoncture 22
II.2 Perspectives économiques 23
II.2.1 Croissance prévisionnelle 23
II.2.2 Prix 25
II.2.3 Secteur public 25
II.2.4 Compte extérieur 26
II.2.5 Compte monétaire 27
II.2.5.1 Agrégats monétaires 27
II.2.5.2 Réserves officielles brutes 27

II.3 Mesures budgétaires et monétaires 28
II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme 28
II.3.2 Mesures monétaires 28

II.4 Analyse du risque de taux de croissance 28
II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission 28
II.4.2 Analyse de la sensibilité des risques 29

II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND 30

III. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE : ANALYSE DU COTE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE 32

Résumé de l'évolution de la structure de l'économie congolaise : vu du côté de l'offre et de la demande .32

III.1 Structure de l'offre 33

III.1.1 Structure du secteur primaire 33
III.1.1.1 Agriculture 33
III.1.1.2 Sylviculture et exploitation forestière 34
III.1.1.3 Pêche et pisciculture 34
III.1.2 Structure du secteur secondaire 35
III.1.2.1 Extraction des hydrocarbures 36
III.1.2.2 Industries alimentaires 37
III.1.2.3 Bâtiments et travaux publics 38
III.1.3 Structure du secteur tertiaire 38
III.1.3.1 Commerce 39
III.1.3.2 Restaurants et hôtels 40
III.1.3.3 Transports et auxiliaires de transport 40
III.1.3.4 Banques et assurances 41

III.2 Structure de la demande 41
III.2.1 Demande intérieure 41
III.2.1.1 Consommation 42
III.2.1.2 Investissement 43

III.2.2 Demande extérieure nette 44
III.2.2.1 Exportations 44
III.2.2.2 Importations 44

ANNEXES 45

EQUIPE TECHNIQUE 49

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	: Agence française de développement
BEAC	: Banque des États de l'Afrique centrale
BM	: Banque mondiale
BTP	: Bâtiments et travaux publics
CBMT	: Cadre budgétaire à moyen terme
CEC	: Centrale électrique du Congo
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CCA	: Caisse congolaise d'amortissement
CCMB	: Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire
CPM	: Comité de pilotage monétaire
CORAF	: Congolaise de raffinage
DGB	: Direction générale du Budget
DGE	: Direction générale de l'économie
DI	: Demande intérieure
FCFA	: Franc de la coopération financière en Afrique centrale
FEC	: Facilité élargie de crédit
FESPAM	: Festival panafricaine de musique
FIED	: Forum international des femmes entreprenantes et dynamiques
FMI	: Fonds monétaire international
INS	: Institut national de la statistique
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
MEF	: Ministère de l'économie et des finances
OTA	: Obligation de trésor assimilables
PDAC	: Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale
PEM	: Perspectives de l'économie mondiale
PND	: Plan national de développement
PREF-CEMAC	: Programme de réformes économiques et financières de la CEMAC
PRODIVAC	: Projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles au Congo
RDC	: République démocratique du Congo
TIAO	: Taux d'intérêt des appels d'offre
TPME	: Très petites et moyennes entreprises
ZAP	: Zone agricole protégée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %) 16
Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %) 17
Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA) 18
Tableau 4 : Dépenses budgétaires (en milliards de FCFA) 19
Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA) 20
Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA) 20
Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités 22
Tableau 8 : Croissance moyenne des branches d'activités (en %) 25
Tableau 9 : Stock de la dette publique 26
Tableau 10 : Évolution du compte courant (en milliards de FCFA) 27
Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers 27
Tableau 12 : Identification des risques 29
Tableau 13 : Ecart moyen enregistré entre les projections et les réalisations entre 2019 et 2021 30
Tableau 14 : Choc négatif sur la croissance économique 30
Tableau A 1 : Données sous-tendant les hypothèses du secteur réel 45
Tableau A 2 : Hypothèses de base 46
Tableau A 4 : PIB réel optique demande (en %) 46
Tableau A 6 : Résumé de la situation monétaire (en milliards de FCFA) 48
Tableau A 7 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA) 48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution de l'inflation (en %) 18
Graphique 2: Stocks de la dette publique 20
Graphique 3: Évolution du niveau des réserves officielles 21
Graphique 4: Perspectives de croissance du PIB réel (en %) 24
Graphique 5 : Évolution de la croissance économique et des recettes budgétaires 29
Graphique 6 : Comparaison croissance PIB réel scénario PND et prévisions récentes (en %) 30
Graphique 7 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %) 30
Graphique 8 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %) 31
Graphique 9: Évolution de la production réelle du secteur primaire 33
Graphique 10 : Production agricole 33
Graphique 11: Production des grumes (en % du secteur primaire) 34
Graphique 12 : Évolution de la production et de cours des grumes 34
Graphique 13 : Production de la pêche (en % du secteur primaire) 35
Graphique 14 : Évolution de la production de la branche « Pêche et pisciculture » (en milliards de FCFA) 35
Graphique 15 : Production du secteur secondaire (en milliards de FCFA) 36
Graphique 16 : Production et cours du baril de pétrole 36
Graphique 17: Production des industries d'extraction du pétrole (en % du PIB) 37
Graphique 18: Production des industries alimentaires dans le secteur secondaire (en %) 37
Graphique 19 : Production des industries alimentaires (en milliards de FCFA) 37
Graphique 20 : Évolution des activités des BTP (en % de la production du secteur secondaire) 38
Graphique 21: Évolution des activités des BTP et des dépenses d'investissement public (en milliards de FCFA) 39
Graphique 22 : Chiffre d'affaires réel du secteur tertiaire (en milliards de FCFA) 39
Graphique 23 : Répartition du poids du chiffre d'affaires de la branche commerce par type de commerce 39
Graphique 24 : Évolution du chiffre d'affaires de l'hôtellerie et restauration avant la crise 40
Graphique 25 : Évolution du chiffre d'affaires de l'hôtellerie et restauration pendant la crise 40
Graphique 26 : Évolution du niveau d'activité de la branche « transports et auxiliaires de transports » 41
Graphique 27 : Consommation et investissement (en % de la DI) 42
Graphique 28 : Évolution de la consommation en % de la DI 42
Graphique 29 : Différents types d'investissement (en % de l'investissement global) 43
Graphique 30 : Évolution des importations réelles (en milliards de FCFA) 44

PRÉFACE



L'exécution du Programme économique et financier 2022-2024, au titre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international tend vers sa fin. Il reste deux revues, celle de mai et d'octobre afin que le Gouvernement achève ledit programme avec satisfaction.

Dans cette perspective, il est nécessaire que le Gouvernement surveille régulièrement les évolutions récentes de l'économie et des perspectives, afin d'assurer que les attentes des agrégats économiques ne s'écartent pas des objectifs assignés par ce Programme.

Pour cela, il est donc judicieux de poursuivre avec l'accélération des réformes des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique du Ministre de l'Économie et des Finances, qui s'appuie sur le projet de société du Chef de l'État.

La réussite de la mise en œuvre d'un programme économique repose, entre autres, sur la veille des indicateurs économiques. Afin d'assurer cette veille, le Ministère de l'Économie et des Finances, à travers la Direction générale de l'économie, élabore le rapport sur les perspectives de l'économie congolaise, dans lequel sont analysées les évolutions récentes et les perspectives des indicateurs macroéconomiques et budgétaires.

Il ressort du présent Rapport deux faits saillants : le premier est la poursuite de la baisse de la production pétrolière, après une reprise annoncée en début de l'année 2023. Ce repli a été causé principalement par l'arrêt de production sur les champs NKOSSA et MOHO BILONDO, occasionnant des pertes de production respectivement de 550 et 375 millions de barils. Le deuxième fait saillant est le raffermissement de la croissance des activités du secteur hors pétrole, attendu en 2024 et 2025, après un relâchement en 2023.

J'ose croire que ce rapport répondra aux attentes de tous et qu'il constituera un instrument d'aide à la prise de décision.

Le Ministre de l'Économie

et des Finances

Jean-Baptiste ONDAYE

AVANT-PROPOS



Dans le cadre de ses missions, la direction générale de l'économie est chargée, entre autres, de suivre l'évolution de la situation et des perspectives économiques, à travers l'élaboration du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise.

Le suivi régulier des agrégats macroéconomiques facilite la prise de décisions économiques du Gouvernement, des partenaires au développement et des investisseurs nationaux et étrangers. Outre sa contribution d'aide à la prise de décisions, il permet également d'évaluer la mise en œuvre des programmes socio-économiques, tels que le Programme économique et financier, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international.

Le présent Rapport est structuré en trois parties : la première analyse l'évolution récente de l'économie congolaise en 2023, la deuxième présente l'aperçu de la conjoncture au quatrième trimestre 2023 ainsi que les perspectives économiques pour la période 2024-2025, enfin la troisième traite de l'évolution de la structure de l'économie congolaise du point de vue de l'offre et de la demande.

Je voudrais, à travers cette quatrième édition, lancer de nouveau un appel à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour nous apporter leur soutien multiforme en vue de pérenniser la production et la publication du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise.

La Direction générale de l'économie reste ouverte et sera toujours heureuse de recevoir toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité des prochaines éditions.

Directeur général de l'économie

Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA

CONTEXTE

La stabilité du contexte international demeure encore incertaine, du fait des conflits géopolitiques qui s'enchaînent à la suite de la sortie de la pandémie à Covid-19. Le conflit israélo-palestinien vient s'ajouter à la crise russo-ukrainienne qui est à l'origine de la crise alimentaire mondiale. Ces conflits compromettent le bon fonctionnement des échanges internationaux qui entravent le dynamisme de la croissance économique mondiale et l'accélération du rythme d'augmentation des prix des produits alimentaires et énergétiques dans les pays où les importations sont constituées principalement des produits de première nécessité.

Les vulnérabilités des économies africaines, face aux chocs exogènes, a conduit les Gouvernements de certains pays à économie peu diversifiée, basée principalement sur les ressources naturelles, à accélérer la diversification de leur économie. C'est le cas de la République du Congo qui a conclu un programme économique et financier après la sortie de la crise sanitaire, appuyé par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international, avec pour entre autres objectifs de renforcer la résilience de l'économie face aux chocs. Ce programme est adossé au Plan national de développement (PND) 2022-2026 de deuxième génération dont l'un des objectifs est d'accélérer le processus de diversification économique.

Au niveau national, le Gouvernement poursuit : (i) la mise en œuvre du PND 2022-2026, tout en menant des réflexions sur son actualisation, en vue de ne prendre en compte que les projets porteurs de croissance à effets multiplicateurs ; (ii) l'exécution du Programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international qui, en février 2024, a fait l'objet de discussions avec l'équipe pays dans le cadre de la préparation pour la cinquième revue ; (iii) la mise en œuvre de la matrice des actions du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Par ailleurs, le Gouvernement, à travers le ministère de l'économie et des finances, a signé avec l'agence française de développement (AFD), en date du 09 janvier 2024, une convention de financement d'un montant de 10 millions d'euros pour la mise en œuvre du projet de renforcement de l'adéquation formation-emploi, dénommé en lingala « MOSALA » (TRAVAIL), au profit des jeunes congolais. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la vision du Président de la république son excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République et Chef de l'État, qui a décrété 2024 comme étant l'année de la jeunesse.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Après avoir fléchi en 2023, pour ressortir à 2,0% à cause de la baisse de la production pétrolière, la croissance économique devrait se raffermir en 2024 (5,3%) et 2025 (6,4%), porté d'une part par les attentes de la bonne orientation des activités du secteur hors pétrole qui augmenteraient respectivement de 5,0% et 5,6% et, d'autre part, par la reprise attendue de la production pétrolière sur la période, soit 5,9% en 2024 et 7,8% en 2025, en lien avec notamment l'entrée en production du champ pétrolier Holmoni avec une capacité de production de 1,0 million de barils par an.

Les tensions inflationnistes demeureraient exacerbées, avec un taux d'inflation dépassant le seuil communautaire, pas à cause d'un grand écart positif entre la production potentielle et la production effective, mais plutôt en raison de la persistance de la crise alimentaire mondiale, du fait de l'enlisement du conflit russo-ukrainien qui continue de perturber les circuits d'approvisionnement en produits de base. Le niveau général des prix à la consommation devrait se hisser à 3,5% en 2024, contre 4,3% en 2023.

Dans le cadre de la poursuite de l'atteinte de ses objectifs, notamment la lutte contre la vie chère, l'exécution des projets inscrits dans le PND 2022-2026, la viabilité de la dette publique, le maintien des équilibres budgétaires, etc., le Gouvernement a tablé, dans la loi de finances exercice 2024, pour une enveloppe de dépenses s'élevant à 2 069,7 milliards de FCFA (19,2% du PIB), en hausse de 3,6% par rapport à l'enveloppe qui était prévue dans la loi de finances rectificative 2023. Cette enveloppe devrait continuer à augmenter, pour se situer à 2 178,8 milliards de FCFA (18,2% du PIB) en 2025.

Cette évolution des dépenses serait soutenue par une forte mobilisation des recettes prévues sur la période, soit 2 605,7 milliards de FCFA (% du PIB) en 2024 et 2 778,3 milliards de FCFA (% du PIB) en 2025, en lien avec les réformes des finances publiques déjà amorcées dans le cadre de l'exécution du Programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI. En conséquence, l'excédent du solde budgétaire primaire qui permet de stabiliser la dette publique devrait s'améliorer, passant de 7,4% du PIB en 2024 à 7,9% du PIB en 2025. Ainsi, le stock de la dette publique devrait diminuer, passant de 8 38,5 milliards de FCFA (86,8% du PIB) en 2023 à 7 755,6 milliards de FCFA (72,1% du PIB) en 2024, puis à 7 379,6 milliards de FCFA (61,5% du PIB) en 2025.

Les échanges extérieurs se solderaient par un amenuisement de l'excédent du compte courant, revenant de 8,9% du PIB en 2023, à 6,0% du PIB en 2024 et à 4,5% du PIB en 2025, en lien avec essentiellement la dégradation des déficits des balances des services et des revenus.

La situation monétaire sur la période 2024-2025 se caractériserait par : (i) une augmentation des avoirs extérieurs nets ; (ii) une hausse du crédit intérieur net, sous l'effet de la progression attendue des crédits à l'économie ; (iii) un accroissement de la masse monétaire ; et (iv) une reconstitution du niveau des réserves officielles brutes.

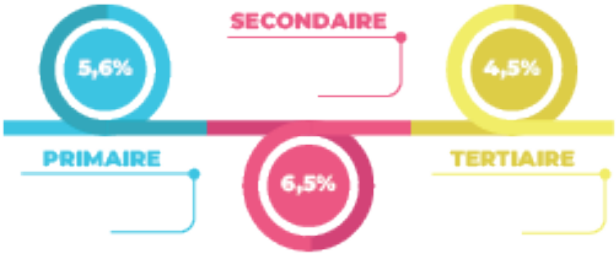
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN CHIFFRES

PERSPECTIVES POUR 2024

TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL



CROISSANCE SECTORIELLE



TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT

22,5%

PIB NOMINAL

10 757,5 MILLIARDS DE FCFA

INFLATION

3,5%

ECHANGES EXTÉRIEURS

EXPORTATIONS

4 523
MILLIARDS DE FCFA

IMPORTATIONS

2 291
MILLIARDS DE FCFA

RECETTES



DEPENSE PUBLIQUES



DETTE PUBLIQUE



SITUATION MONÉTAIRE

MASSE MONÉTAIRE

3 128
MILLIARDS DE FCFA

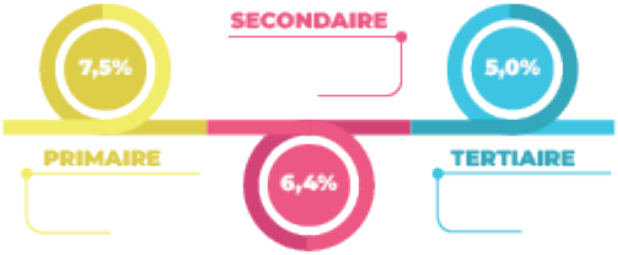
2,1 RÉSERVES
OFFICIELLES BRUTES
(EN MOIS D'IMPORTATIONS)

PERSPECTIVES POUR 2025

TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL



CROISSANCE SECTORIELLE



TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT

21,1%

PIB NOMINAL

11 999 MILLIARDS DE FCFA

INFLATION

3,5%

ECHANGES EXTÉRIEURS

EXPORTATIONS

4 547,7

MILLIARDS DE FCFA

IMPORTATIONS

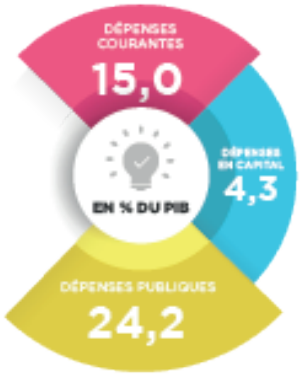
2 214,5

MILLIARDS DE FCFA

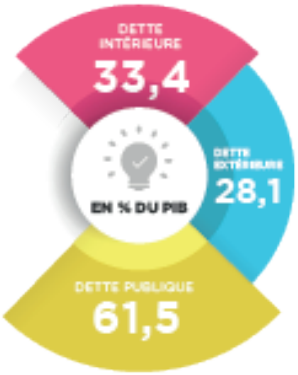
RECETTES



DEPENSE PUBLIQUES



DETTE PUBLIQUE



SITUATION MONÉTAIRE

MASSE MONÉTAIRE

3 399

MILLIARDS DE FCFA

2,2 RÉSERVES OFFICIELLES BRUTES (EN MOIS D'IMPORTATIONS)

I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

I.1. Secteur réel

I.1.1 Croissance économique

En 2023, l'économie congolaise a enregistré une croissance de 2,0%, contre 1,8% en 2022, en rapport avec la bonne tenue des activités du secteur hors pétrole, en dépit de la contreperformance du secteur pétrolier.

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %)

	2022	2023
PIB Global	1,8	2,0
PIB hors pétrole	5,3	3,4
PIB pétrole	-3,9	-0,5

Source : CCMB/INS (Mai 2023)

Du côté de l'offre, la croissance a été portée d'une part, par le dynamisme des activités des secteurs secondaire et tertiaire et, d'autre part, par le frémissement de la reprise de la production dans le secteur primaire.

I.1.1.1 Secteur primaire

La reprise timide des activités du secteur primaire, avec une croissance de 0,2% en 2023, s'explique par l'atténuation de la baisse de la production pétrolière, un raffermissement des activités agricoles, malgré la contreperformance des activités d'exploitation forestière.

a. **Agriculture**

La production de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » a progressé de 5,9% en 2023, contre 5,4% en 2022, grâce à la poursuite de la mise en œuvre de la politique des zones agricoles protégées (ZAP) et l'accompagnement de certains producteurs agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC) qui vise la promotion d'une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaines de valeurs.

b. **Exploitation forestière**

Après avoir affiché une hausse de 4,3% de la production en 2022, la branche exploitation forestière a enregistré un repli de 0,8% de la production, à cause de l'interdiction d'exportation des grumes, de la contraction de la demande mondiale du bois et des inondations survenues dans certaines zones de coupe de bois.

c. **Extraction des hydrocarbures**

La production du pétrole brut s'est de nouveau affaissée pour la quatrième fois de suite, affichant un taux de -0,5% en 2023, à cause d'une part des problèmes techniques survenus sur les champs NKOSSA et MOHO BILONDO, occasionnant des pertes de production respectivement de 550 et 375 millions de barils et, d'autre part, des problèmes de fourniture d'électricité sur certains champs de PERENCO, occasionnant une perte de 20% de sa production. Ces facteurs devaient peser lourdement sur l'évolution de la production pétrolière, mais l'entrée en production de champs de BOATOU avec une capacité de production de 1 227 000 barils de pétrole, ainsi que les bonnes performances des champs pétroliers MOHO-NORD et WING WAH ont permis d'atténuer cette baisse.

I.1.1.2 Secteur secondaire

En 2023, la production du secteur secondaire a affiché une augmentation moins importante que celle de 2022. En effet, la production dudit secteur a progressé de 4,5% en 2023, contre 4,8% une année plus tôt. Ce ralentissement est en rapport avec la contreperformance des industries de production et de distribution d'eau et d'électricité, et ce, nonobstant le raffermissement de la production des branches « Industries manufacturières » et « Bâtiments et travaux publics ».

a. **Industries manufacturières**

La production des industries manufacturières s'est accrue de 6,5% en 2023, contre 5,4% en 2022, portée par le dynamisme des industries alimentaires (+3,5% contre +2,0%), notamment dans les industries brassicoles, du fait de la mise en place de nouvelles lignes de production de boisson, et dans l'industrie sucrière, grâce aux bonnes récoltes de la canne à sucre.

La bonne orientation de la production des autres industries manufacturières (+9,9%, contre +9,5%), principalement des industries cimentières, en rapport avec la progression des exportations du ciment vers les pays limitrophes, a également soutenue la performance de la branche « Industries manufacturières ».

b. **Electricité, gaz et eau**

En 2023, la branche « Electricité, gaz et eau » a accusé un repli de la production de l'ordre de 1,0%, cela dû en partie à des perturbation dans la fourniture d'électricité par la Centrale électrique du Congo (CEC), à cause des travaux de maintenance entrepris par cette société. D'autre part, il y a eu des perturbations dans la fourniture d'eau potable en raison des difficultés d'approvisionnement en produit de traitement d'eau.

c. **Bâtiments et travaux publics**

La croissance des activités des bâtiments et travaux publics a fléchi, revenant de 4,2% en 2022 à 3,9% en 2023, en lien avec la timidité de l'exécution des projets inscrits dans le Plan national de développement, ce qui se traduit par une baisse de l'exécution des dépenses d'investissement public. Toutefois, il faut noter qu'en terme de croissance, le volume d'activité de la branche « Bâtiments et Travaux publics » s'est bien comporté.

I.1.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a connu un regain d'activités de l'ordre de 3,3% en 2023, presque deux fois moins important par rapport à la croissance de 2022 (+6,2%). Cette situation s'explique par la mauvaise orientation des activités de branches « Transports et télécommunications » et « Administrations publiques » couplée au fléchissement de la croissance de la branche « Autres services », et ce, nonobstant le raffermissement de la croissance de la branche « Commerce, restaurants et hôtels ».

a. **Transports et télécommunications**

Après avoir connu une augmentation de 2,3% en 2022, les activités de la branche « Transports et télécommunications » ont régressé de 0,2% en 2023, sur fond de la contreperformance de la sous branche « Transports » (-0,9%), en dépit de l'accélération de la croissance des activités de la sous-branche « Télécommunications » (+3,9% contre +3,5%).

La mauvaise orientation des activités des transports résulte de la timidité des activités au niveau du port autonome de Pointe-Noire, appréciée par le repli du volume des débarquements et embarquements pris dans l'ensemble, suite à la baisse des exportations des grumes et du pétrole brut. Rappelons que l'activité au niveau de ce port à un effet multiplicateur sur d'autres modes de transport, notamment les transport ferroviaire et routier interurbain.

Le raffermissement de la croissance des activités de la sous-branche des « Télécommunications » (3,9% contre 3,5%), en raison du lancement de nouveaux produits digitaux par les sociétés de téléphonie mobile et l'extension de la couverture réseau mobile et internet, ainsi que la poursuite de la politique de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire.

b. **Commerce, restaurants et hôtels**

Le niveau d'activité de la branche « Commerce, restaurants et hôtels » s'est amélioré en 2023, avec une croissance de 4,7%, contre 4,2% en 2022, soutenue simultanément par l'amélioration des circuits d'approvisionnement et la bonne tenue des activités agricoles et industrielles. Outre ces facteurs explicatifs de la croissance, on note également la bonne tenue des activités hôtelières, du fait de l'organisation dans le pays des événements de portée international, notamment la Festival Panafricain de Musique (FESPAM), le deuxième sommet de trois bassins forestiers tropicaux du monde et le Forum international des femmes entreprenantes et Dynamiques (FIED), organisés respectivement par les ministères en charge de la culture, de l'environnement et des petites et moyennes entreprises.

c. **Autres services**

En 2023, les activités de la branche « Autres services » ont progressé à un rythme annuel deux fois moins important que celui de 2022, soit 5,1% contre 10,2%, en raison cause de la morosité des activités des établissements d'assurance, ces dernières ont enregistré un repli d'activité en glissement annuel au quatrième trimestre de l'année 2023.

Cependant la croissance positive affichée par ladite branche est en rapport avec : (i) les effets d'entrainement de la bonne tenue des autres branches de l'économie ; (ii) l'accroissement de crédits à la clientèle, en lien avec le regain d'activités du secteur hors pétrole ; (iii) l'amélioration du rythme de traitement des opérations de transfert ; (iv) la migration des opérateurs de société de téléphonie mobile de l'opérateur de mobile money vers les établissements de paiement.

Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %)

	2022	2023
Secteur primaire	*-2,3*	*0,2*
Agriculture, élevage, chasse et pêche	5,4	5,9
Sylviculture et exploitation forestière	4,3	-0,8
Industries extractives	-3,8	-0,5
Secteur secondaire	*5,2*	*4,5*
Industries manufacturières	5,4	6,5
Electricité, gaz et eau	6,8	-1,0
Bâtiments et Travaux publics	4,2	3,9
Secteur tertiaire	*6,2*	*3,3*
Transports et télécommunications	2,3	-0,2
Commerce, restaurants et hôtels	4,2	4,7
Administrations publiques	1,9	-1,3
Autres services	10,2	5,1

Source : CCMB/INS (mai 2023)

Du côté de la demande, le fléchissement de la croissance constaté en 2023 est en rapport avec, d'une part, une évolution de la demande intérieure moins robuste, suite à la baisse de l'investissement et d'autre part, une forte décélération de la croissance de la consommation.

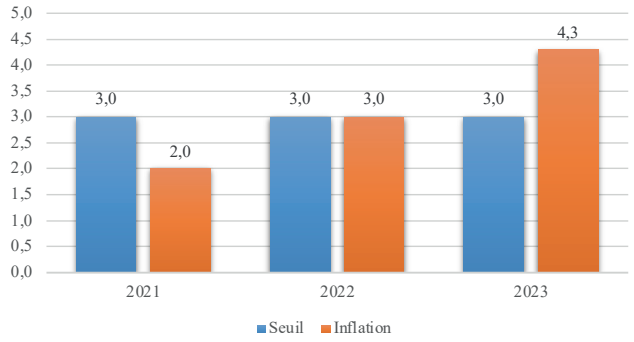
S'agissant de l'investissement, en 2023, il a régressé de 1,0%, en rapport avec essentiellement le niveau de l'investissements réalisé dans le secteur public (-22,5%), du fait du relâchement dans la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026, ce qui se traduit par une baisse des dépenses d'investissement public.

Quant à la consommation, sa croissance a fortement ralenti, revenant de 8,0% en 2022 à 1,1% en 2023, en rapport avec d'une part l'effondrement de la consommation publique (-14,7%), suite à la réduction des dépenses courantes, notamment les transferts pétroliers et, d'autre part le fléchissement de la croissance de la consommation privée, du fait de l'augmentation des prix à la pompe.

I.1.2 Inflation

La flambée des prix au niveau international s'est répercutée sur les prix au niveau national, sous l'effet conjugué de la hausse des prix des produits de base, suite aux perturbations des chaînes d'approvisionnement en produit de base.

Graphique 1 : Évolution de l'inflation (en %)



Source : DGE/INS

Les tensions inflationnistes se sont accentuées en 2023 par rapport à 2022. L'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé de 4,3% en 2023, contre 3,0% en 2022. L'inflation au niveau nationale a largement dépassé le seuil fixé dans la sous-région. Cette inflation galopante a été alimentée par la flambée des prix principalement dans les postes « Transport » et « Restaurants et hôtels » et « articles d'habillement et chaussures ».

I.2 Finances publiques

Arrêté en recettes à 2 333,0 milliards de FCFA et en dépenses à 1 997,4 milliards de FCFA, le budget de l'État exercice 2023 a été exécuté respectivement à hauteur de 2 298,5 milliards de FCFA et 1 776,7 milliards de FCFA et 2 039,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation des recettes de 98,5% et d'exécution des dépenses de 88,9% par rapport aux prévisions.

I.2.1 Recettes publiques

A fin décembre 2023, les réalisations des recettes publiques sont ressorties à 2 298,5 milliards de FCFA pour une prévision de 2 333,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 98,5%. Ces recettes sont en régression de 18,4% par rapport à 2022 où elles s'élevaient à 2 816,5 milliards de FCFA.
Les recettes pétrolières ont été réalisées à hauteur de 1 328,7 milliards de FCFA, pour une prévision de 1 319,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 100,7%. Ces recettes sont en recul de 32,6% par rapport à leurs niveaux mobilisés en 2022 (1 972,8 milliards de FCFA).

Les recettes fiscales ont été exécutées à hauteur de 814,3 milliards de FCFA pour une prévision de 798,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 100,7%. Ces recettes sont en hausse de 19,7% par rapport au niveau atteint en 2022 (680,5 milliards de FCFA), en rapport avec la bonne mobilisation des recettes des impôts et taxes intérieurs, suite aux réformes entreprises dans le secteur des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI.

Les cotisations sociales prévues pour un montant de 79,1 milliards de FCFA en 2023, elles ont été mobilisées à hauteur de 56,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 76,7%. Comparativement à leur niveau de fin décembre 2022, elles ont augmenté de 5,8%.

Les autres recettes (recettes forestières, recettes de services, recettes minières et recettes de portefeuille) ont été réalisées à hauteur de 33,2 milliards de FCFA, contre une prévision de 62,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 52,8%. En comparaison à leurs niveaux de 2022 (55,7 milliards de FCFA), elles ont replié de 40,4%.

Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA)

Libellés	2022	2023	
	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Recettes Budgétaires	2816,5	2333,0	2 298,5
Recettes pétrolières	1972,8	1319,0	1 328,7
Recettes non pétrolières	736,2	940,0	904,2
Recettes fiscales	680,5	798,0	814,3
Impôts et taxes intérieurs	542,0	632,0	677,1
Recettes de douanes	138,5	166,0	137,2
Cotisations sociales	53,6	79,1	56,7
Autres recettes	55,7	62,9	33,2
Dons	53,9	74	39,0

Source : DGE/CCMB/MEF

Au 31 décembre 2023, les dons et legs se sont élevés à 39,0 milliards de FCFA, alors qu'ils étaient attendus à 74,0 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 52,8%. Aussi, ils sont en baisse de 27,6% par rapport au niveau du 31 décembre 2022.

I.2.2 Dépenses et prêts nets

A fin décembre 2022, les dépenses du budget de l'État se sont élevées à 1 776,7 milliards de FCFA pour des prévisions de 1 997,4 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 88,9%. Comparées à leurs niveaux de fin décembre 2022 (2 039,0 milliards de FCFA), elles ont reculé de 12,9%, en lien avec la réduction des dépenses de biens et services (-12,9%), de transferts (-25,6%), en capital (-22,5%) et d'autres (-62,4%), et ce, nonobstant l'augmentation des dépenses des charges financières de la dette (+17,7%) et du personnel (+2,5%).

Prévues à 225,0 milliards de FCFA dans le budget de l'État réajusté exercice 2023, les charges financières de la dette se sont élevées à 271,4 milliards de FCFA, contre une prévision de 225 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 120,6%.

Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 378,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2023, pour une attente de 406,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,5%.

Les dépenses des biens et services sont ressorties à 189,1 milliards de FCFA à fin décembre 2023, pour une prévision de 190,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,5%.

Les autres dépenses (charges communes) ont été mandatées à hauteur de 73,0 milliards de FCFA, pour une prévision de 70,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 104,4%.

Pour une enveloppe globale de 458,0 milliards de FCFA, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 245,3 milliards de FCFA, soit 53,6% de l'objectif annuel. Ces dépenses ont été financées sur ressources propres à hauteur de 164,2 milliards de FCFA pour une attente de 198,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 82,9% ; et sur ressources extérieures à hauteur de 81,1 milliards de FCFA, pour une enveloppe prévisionnelle d'un montant de 260 milliards de FCFA.

Tableau 4 : Dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)

Libellés	2022	2023	
	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Dépenses budgétaires	**2039**	**1997**	**1776,7**
Charges financières de la dette	230,5	225	271,4
Personnel	378,5	406	387,9
Biens et services	217,1	190	189,1
Transferts	702,5	542	522,9
Investissement	316,5	458	245,3
Autres dépenses	193,9	70	73

Source : CCMB/MEF

Les dépenses émises au titre des transferts, prévues à 542 milliards de FCFA en 2023, ont été exécutées à 522.9,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 96,5%.

I.2.3 Soldes budgétaires

L'évolution du solde budgétaire global (dons inclus), du solde primaire de base et du solde primaire de base hors pétrole au 31 décembre 2023 a été mitigée.

Le solde budgétaire global dons inclus a été excédentaire de 521,9 milliards de FCFA (5,4% du PIB). Comparé au niveau de 2022 (777,5 milliards de FCFA, soit 7,7% du PIB), ce solde s'est amenuisé de 253,6 milliards de FCFA.

Après avoir été excédentaire de 1 054,7 milliards de FCFA (10,4% du PIB), le solde primaire de base a vu son excédent s'affaisser de 258,5 milliards de FCFA, pour ressortir à 796,2 milliards de FCFA (8,2% du PIB) en 2023.

Le déficit du solde primaire hors pétrole a été de 408,0 milliards de FCFA (-4,2% du PIB) en 2023, contre -618,7 milliards de FCFA (-6,4% du PIB) en 2022, soit une amélioration de 210 milliards de FCFA.

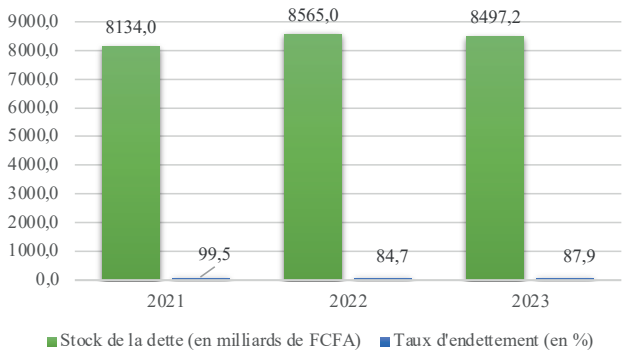
I.2.4 Dette publique

Selon les statistiques de la Caisse congolaise d'amortissement, l'encours de la dette s'est établi à 8 389,5 milliards de FCFA en 2023, après avoir été de 8 038,3 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une diminution de 0,8%, liée à la mise en œuvre de la stratégie de la dette à moyen terme couplé à un renforcement de la discipline budgétaire.

L'analyse du stock de la dette rapportée au PIB montre que le taux d'endettement est passé de 84,7% en 2022 à 87,9% en 2023, du fait de la baisse de la richesse natio-

nale créée. En effet, le PIB nominal a régressé de 4,5% sur la période, revenant de 10 116,3 milliards de FCFA en 2022 à 9 662,1 milliards de FCFA en 2023.

Graphique 2: Stocks de la dette publique



Source : DGE/CCA

I.3 Echanges extérieurs

En 2023, le solde du compte courant est ressorti excédentaire de 855,1 milliards de FCFA (8.9% du PIB), en baisse par rapport à celui de 2022 qui s'élevait à 1 524,0 milliards de FCFA (15.1% du PIB). Cette diminution est en lien avec le recul de l'excédent de la balance commerciale.

Le déficit de la balance des services s'est amélioré, passant de 1 642 milliards de FCFA en 2022 à 1 405,4 milliards de FCFA en 2023, du fait notamment du repli des importations de services, essentiellement dans le secteur pétrolier.

Le solde de la balance de revenus, quoique déficitaire, s'est significativement amélioré de 599,7 milliards de FCFA en 2023, ressortant à -471,1 milliards de FCFA, grâce à la diminution des revenus sortants, notamment les dividendes.

Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

Libellés	2022	2023
Balance commerciale	4 107,2	2 601,7
Balance des services	-1 642,0	-1 405,4
Balance des revenus	-1 070,8	-471,1
Balance des transferts courants	129,6	129,9
Solde du compte courant	4 107,2	2 601,7

Source : CCMB/BEAC

Le solde des transferts courants est resté quasiment au même niveau que l'année antérieure, en ressortant à -129,9 milliards de FCFA, consécutivement à la stagnation des envois de fonds des travailleurs expatriés vers leurs pays d'origine.

I.4 Situation monétaire

I.4.1 Indicateurs monétaires

En 2023, la situation monétaire a été caractérisée par : (i) une baisse de 18,9% des avoirs extérieurs nets, pour s'établir à 210,0 milliards de FCFA, du fait principalement de la dégradation des avoirs extérieurs de la banque centrale, suite à la couverture des importations des agents économiques, couplé à l'amortissement du service de la dette extérieure ;

(ii) un accroissement de 17,5% du crédit intérieur net, s'élevant à 3 038,5 milliards de FCFA, tiré par l'augmentation simultanée des créances nettes sur l'État et des crédits à l'économie, en raison de la bonne tenue des activités du secteur hors pétrole ; (iii) une augmentation de 15,0% de masse la monétaire, s'établissant à 2 740,9 milliards de FCFA, en lien avec la hausse du crédit intérieur.

Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

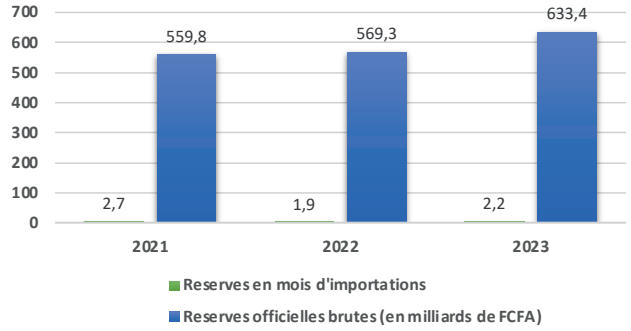
Libellés	2022	2023
Avoirs extérieurs nets	**258,9**	**210,0**
Crédit intérieur net	2 429,3	3 038,5
Créances nettes sur l'État	1 468	1 545,4
Crédits à l'économie	1 273,4	1 493,0
Masse monétaire	**2 390,9**	**2 740,9**

Source : CCMB/BEAC

I.4.2 Situation des réserves officielles

D'après les estimations de la BEAC, les réserves officielles se sont élevées à 633,4 milliards de FCFA en 2023, peinant à atteindre au moins trois (3) mois d'importations de biens et services, seuil fixé dans la sous-région. Comparées au niveau de 2022 (569 milliards de FCFA, soit 1,9% d'importations de biens et services), ces réserves sont en hausse de 64,4 milliards de FCFA. Cette situation s'explique, entre autres, par l'obtention des appuis budgétaires, via les accompagnements des partenaires au développement dans le cadre de la bonne exécution du programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI.

Graphique 3: Évolution du niveau des réserves officielles



Source : DGE/BEAC

I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2023

I.5.1 Mesures budgétaires

D'après la loi de finances 2023 réajustée, le Gouvernement a poursuivi avec une politique budgétaire restrictive, devant permettre d'amenuiser le déficit primaire hors pétrole et, par conséquent, préserver la viabilité de la dette. Pour ce faire, le Gouvernement tablait, d'une part, sur la mobilisation des recettes non pétrolières et, d'autre part, sur la rationalisation des dépenses non prioritaires.

Les mesures budgétaires ci-après ont été prises. Au titre de la mobilisation des recettes : (i) le maintien des mesures d'amélioration des recettes ; (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale à travers, entre autres, l'amélioration du rendement de l'impôt foncier et des taxes applicables au secteur du numérique ; (iii) la réduction des exonérations fiscales ; (iv) la suppression progressive des exonérations d'impôt sur les sociétés en cas du non-respect des engagements par ces sociétés ; (v) la réduction des taux d'exonération douanière pour certaines sociétés et la suppression pour d'autres ; (vi) l'augmentation des droits d'accise conformément aux directives de la CEMAC, et (vii) l'amélioration du recouvrement des arriérés d'impôts et des droits de douane ; (viii) la stricte application des dispositions du code des hydrocarbures relatives aux importations du secteur pétrolier ; (ix) la mise en œuvre des dispositions relatives aux contrats de partage de production envisagée dans le nouveau code forestier ; (x) l'amélioration du recouvrement des recettes liées aux redevances ; et (xi) l'amélioration de la collecte des recettes de services.

Au titre des dépenses : (i) l'augmentation des dépenses du secteur social, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation ; (ii) la maîtrise de la masse salariale à travers une gestion rationnelle du personnel ; (iii) le rationnement des dépenses courantes ; (iv) la réduction progressive des subventions, notamment celles des produits pétroliers.

Au titre de la gestion de la dette : (i) la grande partie des recettes pétrolières nettes du service de la dette extérieure devait être utilisée pour le paiement de la dette et des arriérés ainsi que la constitution des réserves sous forme de dépôts à la Banque centrale ; (ii) le renforcement de la capacité de gestion de la dette, en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, qui minimise les risques.

I.5.2 Mesures monétaires

Sur la base des fortes incertitudes observées au niveau international d'une part, des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, avec une inflation en recul depuis le troisième trimestre d'autre part, le Comité de politique monétaire a décidé, à l'issue de la séance ordinaire du 12 décembre 2023, de maintenir inchangés

- le taux d'intérêt des Appels d'Offres à 5,00% ;
- le taux de facilité de prêt marginal à 6,75%.
- le taux de la facilité de dépôt à 0,00% ;
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme.

II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

II.1 Bref aperçu de la conjoncture

L'économie nationale (hors industries extractives) a connu dans l'ensemble une conjoncture favorable au quatrième trimestre 2023, soutenue principalement par le dynamisme du secteur des services, et ce, malgré le contraste de la conjoncture dans le secteur secondaire et la baisse d'activité dans le secteur primaire.

La baisse de la production enregistrée dans le secteur primaire est attribuable à la contre-performance des sous-branches exploitation forestière, et ce, nonobstant la reprise de la production de la sous-branche pêche après trois trimestres consécutifs de baisse.

L'évolution de la conjoncture dans le secteur secondaire a été mitigée au quatrième trimestre 2023, marquée d'un côté, par la hausse de la production dans les industries brassicoles, sucrière, cimentières, chimiques, mécaniques et métalliques, de raffinage de pétrole et de transformation de bois et, de l'autre, par la baisse de la production dans les industries meunières, de production et distribution d'eau et d'électricité.

Les industries d'extraction des hydrocarbures et de minerais ont accusé une baisse d'activités, appréhendée principalement par le repli de la production pétrolière et minière au quatrième trimestre 2023.

La bonne orientation de la conjoncture dans le secteur tertiaire au dernier trimestre 2023 a été portée par le dynamisme des activités des sous-branches commerce, restaurants et hôtels, télécommunications, banques, microfinances et parapétroliers, malgré la mauvaise orientation des activités des sous-branches transport, assurance et affranchissement courrier.

La situation monétaire, au 31 décembre 2023, a été marquée par une contraction des avoirs extérieurs nets, une augmentation du crédit intérieur et de la masse monétaire.

La gestion des finances publiques à fin décembre 2023 s'est soldée par l'amélioration des excédents du solde primaire et du solde global, base engagement (y compris dons), par rapport à la même période de l'année 2022.

Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités

Libellés	En %
	T4-23/ T4-22
Secteur primaire (hors agriculture)	
Pêche et pisciculture	9,0
Exploitation forestière	-3,2
Secteur secondaire (hors industries extractives)	
Industrie sucrière	40,8
Industries meunières	-13,7
Industries de boissons	17,3
Industrie du tabac	0,0
Industries cimentières	4,7
Industries métallique et mécanique (en tonnes)	13,9
Industries chimiques (en tonnes)	17,9
Industries de transformation de bois (en m^3)	2,0
Industrie de raffinage de pétrole	35,3
Industries de production et de distribution d'eau (10^3 m^3)	-1,7
Industries de production et de distribution d'électricité (en Gwh)	-4,1
Bâtiments et travaux publics (en millions de FCFA)	-24,8
Construction des bâtiments	-13,5
Travaux publics	-36,2

Libellés	En %
	T4-23/ T4-22
Secteur tertiaire	
Commerce (en millions de FCFA)	1,1
Restaurants et hôtels (en millions de FCFA)	37,9
Transports et télécommunications	
Transports	-2,0
Passagers	10,8
Frets	-6,3
Télécommunications	24,6
Téléphonie mobile	19,0
Trafic voix	19,1
Trafic sms	16,5
Trafic internet (en millions Go)	36,6
Banques et assurances (en millions de FCFA)	
Etablissements de crédit (marge d'activités bancaires)	23,5
Etablissements de microfinances (produit net financier)	2,6
Etablissements d'assurance	-68,0
Autres services (en millions de FCFA)	
Parapétrolier	1,9
Affranchissements courriers	-5,4

Source : DGE (Enquête de conjoncture, mai 2023)

L'excédent de la balance commerciale a considérablement diminué, passant de 859,0 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2022 à 521,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2023, principalement en raison de la baisse des exportations des biens, notamment de pétrole brut et de GPL, dû à la baisse du cours du baril de pétrole (-4,9%). En même temps, les importations ont augmenté.

La situation monétaire, au 31 décembre 2023, a été marquée par une contraction des avoirs extérieurs nets, une augmentation du crédit intérieur et de la masse monétaire.

La gestion des finances publiques à fin décembre 2023 s'est soldée par l'amélioration des excédents du solde primaire et du solde global, base engagement (y compris dons), par rapport à la même période de l'année 2022.

Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation s'est accélérée au quatrième trimestre 2023. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) (base 100=2018) a progressé de 5,1% en glissement annuel.

Cette hausse généralisée de prix observée au quatrième trimestre 2023 est imputable au renchérissement des prix des fonctions : « Transport » (10,6%), « Articles d'habillement et chaussures » (7,9%), « Restaurants et hôtels »(6,2%), « Enseignement » (5,7%), « Santé » (5,2%), « Biens et services divers » (4,5%), « Loisirs et culture » (4,5%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (4,3%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,0%). « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,8%) et la « Communication » (2,5%) fonctions qui ont contribué à l'augmentation de l'IHPC.

II.2 Perspectives économiques

Sur la période 2024-2025, les perspectives économiques seraient marquées, d'une part, par une accélération des réformes financières entreprises par le Gouvernement dans le cadre de la bonne exécution du programme économique et financier, au titre de la Facilité élargie de crédit. En tenant compte de ces facteurs, les perspectives économiques s'annoncent favorables sur la période susmentionnée.

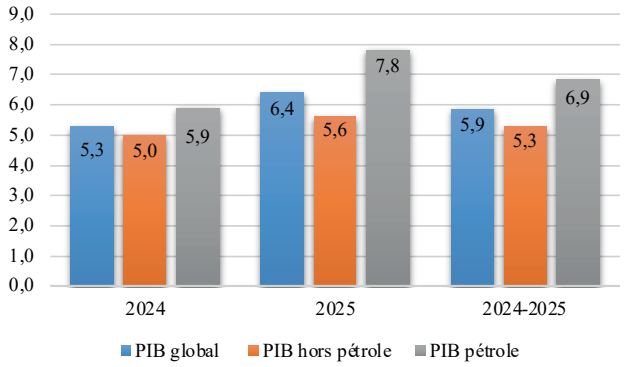
II.2.1 Croissance prévisionnelle

La croissance du PIB réel se situerait en moyenne à 5,9% sur la période 2024-2025. Elle serait de 5,3% en 2024 et de 6,4% en 2025. Ces évolutions résulteraient du regain d'activité attendu dans les secteurs pétrolier et hors pétrole.
Le PIB-pétrole devrait croître de 5,9% en 2024 et de 7,8% en 2025, soit une croissance moyenne de 5,3%, en

lien avec la réalisation de nouveaux forages sur les anciens champs, la montée en puissance du champ BOATOU, les travaux d'entretien des puits en vue de limiter le déclin de la production sur les champs matures ainsi que l'entrée en production du champs Holmoni, avec une capacite de production attendue de 1 020 000 barils par an.

Le secteur hors pétrole devrait bien se comporter sur la période 2024-2025. La croissance hors pétrole se raffermirait, passant de 5,0% en 2024 à 5,6% en 2025, soit une croissance moyenne de 5,3%, cela serait port par le dynamisme attendu des activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Graphique 4: Perspectives de croissance du PIB réel (en %)



Source : CCMB/DGE

Le secteur primaire connaîtrait un regain d'activité durant la période 2024-2025, porté par les attentes de la bonne orientation de la production dans les branches « Agriculture, élevage, chasse et pêche », en lien avec : (i) la stratégie locale impulsée par les industries brassicoles, sucrière et meunières, qui substituent certains intrants importés par la production locale, notamment du gritz et du maïs ; (ii) l'installation et extension des zones aquacoles et la mise en œuvre des zones protégées pour la pisciculture. La croissance de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » devrait ressortir à 6,3% et 8,7% respectivement en 2024 et 2025.

La croissance du secteur primaire serait également soutenue par la hausse attendue de la production de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » qui croitrait en moyenne de 1,7%, passant de 1,3% en 2024 à 2,0% en 2025, en raison des dérogations sur l'exportation des grumes dont certaines sociétés ont bénéficié au titre de l'année 2024 et l'augmentation de la demande extérieure, suite à la reprise économique attendue en Chine, après la levée de mesures de restriction liées à la politique « zéro covid ».

Le dynamisme attendu dans le secteur secondaire, avec une croissance moyenne de 6,4% (6,5% en 2024 et 6,4% en 2025), serait soutenu par la performance des industries manufacturières, de production et distribution d'eau et d'électricité et des bâtiments et travaux de publics.

La production des industries manufacturières devrait afficher une croissance de 7,9% en 2024 puis de 8,3% en 2025. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation attendue de la production d'une part dans les industries alimentaires (5,8% en 2024 et 6,1% en 2025), en raison de la performance des industries brassicoles, meunières, sucrière et de production d'eau minérale aussi que de l'installation d'une distillerie pour la production de l'alcool à 90° à partir des résidus de la canne à sucre. D'autre part, cette croissance survient également des autres industries manufacturières (10,2% en 2024 et 10,5% en 2025), principalement en raison du raffermissement des activités des industries cimentières.

La croissance de la branche « Électricité, gaz et eau » s'accélérerait sur la période 2024-2025, passant de 0,9% en 2024 à 1,6% en 2025, sous l'effet essentiellement de la reprise de la production de l'électricité, suite essentiellement aux travaux de maintenance réalisés au niveau de la Centrale électrique du Congo et des investissements réalisés dans l'achat de nouvelles turbines.

Les activités de la sous-branche « Bâtiments et travaux publics » devraient croître de 5,9% en moyenne, avec une croissance attendue de 6,5% en 2024 et 5,2% en 2025, suite à l'exécution des projets publics qui seront retenus dans le cadre du plan national de développement (PND) 2022-2026 actualisé.

Tableau 8 : Croissance moyenne des branches d'activités (en %)

	2024	2025	2024-2025
Secteur primaire	5,6	7,5	6,6
Agriculture, élevage, chasse et pêche	6,3	8,7	7,5
Sylviculture et exploitation forestière	1,3	2,0	1,7
Secteur secondaire	6,5	6,4	6,4
Industries manufacturières	7,9	8,3	8,1
Electricité, gaz et eau	0,9	1,6	1,3
Bâtiments et Travaux publics	6,5	5,2	5,9
Secteur tertiaire	4,5	5,0	4,7
Transports et télécommunications	1,9	2,5	2,2
Commerce, restaurants et hôtels	5,8	6,7	6,3
Administrations publiques	0,1	0,2	0,1
Autres services	5,8	6,0	5,9

Source : CCMB/DGE

Le secteur tertiaire devrait soutenir la croissance du PIB projetée sur la période, en s'accélérant de 4,5% en 2024 et 5,0% en 2025. Cette évolution prévisionnelle serait principalement dû au dynamisme des branches « Transports et télécommunications », « commerce, restaurants et hôtels » ainsi que « Autres services ».

La croissance du volume des activités de la branche « Transports et télécommunications » s'établirait en moyenne à 2,2% sur la période, avec une croissance de 1,9% en 2024 et 2,5% en 2025. Cette situation s'explique d'une part par la reprise des activités de transports, notamment au niveau du Port autonome de Pointe-Noire, en raison de l'accroissement du volume de transbordements, au détriment du Port de Matadi, et, d'autre part l'augmentation du trafic des télécommunications mobiles dû à la progression du nombre d'abonnés.

La branche « Commerces, restaurants et hôtels » devrait enregistrer une croissance de ses activités de 5,8% en 2024 et de 6,7% en 2025, principalement grâce à la bonne tenue des activités agricoles et industrielles.

Les autres services composés principalement des banques, microfinances, établissements d'assurance et des parapétroliers, connaitraient une hausse du volume de leurs activités, avec une croissance moyenne de 5,9% sur la période, soit 5,8% en 2024 et 6,0% en 2025, sous l'effet de l'augmentation de l'offre des services financiers et du dynamisme du secteur hors pétrole.

Du côté de la demande, le raffermissement de la croissance attendue en 2024 et 2025 serait en rapport avec, d'une part, le niveau de l'investissement projeté, soit 4,0% en 2024 et 2,6% en 2025 et, d'autre part, l'augmentation de la consommation (3,2% en 2024 et 5,8% en 2025).

La hausse du niveau d'investissement serait en rapport avec le niveau d'investissement attendu dans le secteur public, suite à l'exécution projetée des projets qui seront retenus dans le nouveau format du PND 2022-2026, ainsi que dans le secteur privé, principalement en raison de la réalisation des investissements prévus dans le secteur pétrolier.

Concernant la consommation, elle devrait croitre sur la période, passant de 3,2% en 2024 à 5,8% en 2025. Cette augmentation serait tirée par la consommation privée, qui augmenterait sur la période de 3,6% en 2024 et 5,3% en 2025.

Quant à la demande extérieure, elle augmenterait de 6,1% en 2024 et de 7,9% en 2025, principalement en raison de la progression attendue des exportations de pétrole brut, consécutivement à l'accroissement simultané prévu de la production et du prix du baril du pétrole brut.

II.2.2 Prix

En 2024, les tensions inflationnistes devraient demeurer vives mais moins accentuées par rapport à 2023. En effet, l'inflation demeurerait au-delà du seuil communautaire, avec un taux de 3,5%, en lien avec le renchérissement des coûts des importations de produits de base.

II.2.3 Secteur public

Sur la période 2024-2025, les recettes budgétaires devraient passer de 2 605,7 milliards de FCFA en 2024 (24,2% du PIB) à 2 659,4 milliards de FCFA en 2025 (22,2% du PIB), soit une hausse de 2,1% sur la période, tirée par l'augmentation des recettes non pétrolières, en dépit de la baisse des recettes pétrolières.

Projetées dans le budget de l'État exercice 2024, à la somme de 1 491,3 milliards de FCFA (13,9% du PIB), les recettes pétrolières régresseraient de 12,9% pour s'établir à 1 298,9 milliards de FCFA (10,8% du PIB) en 2025, à cause du relâchement de l'évolution des prix du baril de pétrole sur la période, et ce, nonobstant l'augmentation de la production pétrolière attendue sur la période.

Le Gouvernement a prévu des recettes non pétrolières de 1 043,5 milliards de FCFA (9,4% du PIB) dans la loi de finances 2024. Ces revenus devraient augmenter en 2025, pour atteindre 1 268,9 milliards de FCFA, soit 10,6% du PIB. Cette progression sera stimulée par : (i) une mobilisation des recettes fiscales, favorisée par les perspectives prometteuses l'activité économique hors pétrole, ainsi que par (ii) une augmentation des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales sont prévues à hauteur de 935 milliards de FCFA (8,7% du PIB) dans le budget 2024. Elles devraient progresser de 21,1%, pour atteindre à 1 132,4 milliards de FCFA (9,4% du PIB), en lien avec l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, d'une part, et des recettes de douanes, d'autre part, en raison de l'augmentation prévue des importations de biens et services.

Les recettes non fiscales, quant à elles, s'établiraient à 108,5 milliards de FCFA (en % du PIB) en 2024, puis à 136,6 milliards de FCFA (en % du PIB) en 2025, soit une augmentation de 25,8%, en lien avec l'accroissement des recettes de services et des autres recettes non fiscales.

Concernant les dépenses budgétaires, l'enveloppe prévue dans le budget de l'État pour 2024 s'élève à 2 069,7 milliards de FCFA (19,2 %du PIB). Elle est attendue en hausse de 5,3%, pour atteindre 2 178,8 milliards de FCFA (18,2% du PIB), tirée principalement par l'augmentation des dépenses du personnel, d'investissement et des charges financières de la dette, malgré la diminution des dépenses de transferts.

Les dépenses du personnel s'élèveraient à 435 milliards de FCFA (4,0 % du PIB), puis à 468 milliards de FCFA (3,9% du PIB) en 2025, soit une augmentation de 7,6%, en lien avec, entre autres, l'actualisation du fichier des fonctionnaires de l'État.

Les dépenses d'investissement devraient croître de 6,5% entre 2024 et 2025, passant de 461 milliards de FCFA (4,3% du PIB) à 491 milliards de FCFA (4,1% du PIB) en 2025, en lien avec l'exécution des projets de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026.

Les charges financières de la dette augmenteraient de 13,8% sur la période atteignant 225 milliards de FCFA (1,1% du PIB) en 2024, puis 256 milliards de FCFA (1,6% du PIB) en 2025.

En somme, le solde budgétaire base engagement dons compris devrait ressortir excédentaire de 536,1 milliards de FCFA (5,0% du PIB) en 2024. Cet excédent s'amenuiserait en 2025, pour s'afficher à 480,6 milliards de FCFA (4,0% du PIB). Le solde budgétaire primaire afficherait un excédent de 798,1 milliards de FCFA (7,4% du PIB) en 2024 et de 830,6 milliards de FCFA (6,9% du PIB) en 2025. Le déficit du solde primaire hors pétrole devrait s'améliorer sur la période, passant de -683,2 milliards de FCFA (-6,4% du PIB) en 2024 à 500,3 milliards de FCFA (-4,2% du PIB) en 2025.

Sur la période 2024-2025, le stock de la dette publique devrait diminuer de 4,8%, passant de 7 755,6 milliards de FCFA (72,1% du PIB) en 2024 à 7 379,3 milliards de FCFA (61,5% du PIB) en 2025.

Tableau 9 : Stock de la dette publique

Libellés		2024	2025
Stock de la dette intérieure	En milliards de FCFA	4 422,9	4 008,1
	En % du PIB	41,1	33,4
Stock de la dette extérieure	En milliards de FCFA	3 332,7	3 371,2
	En % du PIB	31,0	28,1
Stock de la dette publique	En milliards de FCFA	7 755,6	7 379,3
	En % du PIB	72,1	61,5

Source : CCMB/BEAC

En 2024, le portefeuille de la dette publique serait composé de 43% de dette extérieure, et de 57% de dette intérieure.

L'encours de la dette extérieure devrait s'élever à 3 332,7 milliards de FCFA (31% du PIB), puis à 3 371,2 milliards de FCFA (28,1% du PIB), soit une hausse de 1,2%. En revanche, l'encours de la dette intérieure diminuerait de 9,4%, passant de 4 422,9 milliards de FCFA (41,1% du PIB) en 2024 à 4 008,1 milliards de FCFA (33,4% du PIB) en 2025.

II.2.4 Compte extérieur

Sur la période 2024-2025, l'excédent du solde du compte courant devrait reculer passant de 642,5 milliards de FCFA (% du PIB) en 2024 à 542,4 milliards de FCFA en 2025, cela dû à l'aggravation du déficit des balances des services et des revenus, ainsi qu'au rétrécissement de l'excédent de la balance des transferts courants, malgré l'amélioration de l'excédent de la balance commerciale.

Le solde de la balance commerciale demeurerait excédentaire entre 2024 et 2025, il s'établirait à 2 331,6 milliards de FCFA en 2024, avant de s'améliorer de 101,3 milliards de FCFA, pour s'afficher à 2 333,2 milliards de FCFA en 2025. Cette amélioration est principalement due à l'augmentation des exportations, notamment celles du pétrole brut, suite à la bonne tenue des cours du baril de pétrole.

Le déficit de la balance des services devrait se creuser sur la période sous-revue, passant de 1 255,3 milliards de FCFA (% du PIB) en 2024 à 1 454,3 milliards de FCFA (% du PIB) en 2025, soit une détérioration du déficit de 199 milliards de FCFA entre 2023 et 2024. Cette situation s'expliquerait par le repli des importations de services d'assistance technique, suite notamment à l'achèvement des travaux liés au centre de liquéfaction du gaz naturel (GNL).

Tableau 10 : Évolution du compte courant (en milliards de FCFA)

Intitulé	2024	2025
Solde du compte courant	642,5	542,4
Balance commerciale	2 231,9	2 333,2
Balance des services	-1 255,3	-1 454,3
Balance des revenus	-463,2	-464,8
Balance des transferts courants	129,1	128,3

Source : CCMB/BEAC

Le compte des revenus devrait afficher un solde de -463,2 milliards de FCFA en 2024 puis de -464,8 milliards de FCFA (% du PIB) en 2025, soit un léger creux de 1,6 milliards de FCFA, en raison de l'augmentation attendue du niveau des revenus sortants sous forme de dividendes.

L'excédent du compte des transferts courants devrait légèrement diminuer sur la période 2024-2025, passant de 129,1 milliards de FCFA en 2024 à 128,3 milliards de FCFA en 2025, en raison de de l'augmentation anticipée des envois de fonds effectués par les travailleurs expatriés vers pays d'origine.

II.2.5 Compte monétaire

II.2.5.1 Agrégats monétaires

La situation des agrégats monétaires sur la période 2024-2025 se caractériserait par : (i) une progression de 14,9% des avoirs extérieurs nets, passant de 317,1,0 milliards de FCFA en 2024 à 364,5 milliards de FCFA en 2025, sur fond des attentes de rapatriement des recettes d'exportations des opérateurs économiques exerçant dans le secteur pétrolier, et ce, nonobstant la couverture des importations et du service de la dette ; (ii) un accroissement de 7,1% du crédit intérieur, passant de 3 158,2 milliards de FCFA en 2024 à 3 381,9 milliards de FCFA en 2025, en lien avec les engagements de l'État envers le système bancaire et avec l'accélération de la croissance des activités du secteur hors pétrole.

En conséquence, la masse monétaire (M2) progresserait de 8,7%, passant de 3 127,7 milliards de FCFA en 2024 à 3 398,9 milliards de FCFA en 2025, tirée par sa contrepartie intérieure.

II.2.5.2 Réserves officielles brutes

Sur la période 2024-2025, les réserves officielles devrait augmenter de 8,5%, passant de 647,6 milliards de FCFA, soit l'équivalent de 2,1 mois d'importations en 2024, à 702,9 milliards de FCFA, représentant 2,2 mois d'importations en 2025, cela correspond à une progression de 55,3 milliards de FCFA en valeur absolue, lié à l'augmentation des engagements bruts de l'État à l'extérieur.

Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers

	2022	2023	2024	2025
	Variation annuelle (en %)			
Production et prix				
PIB à prix constants	1,8	2,0	5,3	6,4
PIB hors pétrole	5,3	3,4	5,0	5,6
PIB pétrole	-3,8	-0,5	5,9	7,8
Prix à la consommation	3,0	4,3	3,5	3,5
Investissement brut (en % du PIB)	19,5	20,1	22,5	21,1
Secteur extérieur (en % du PIB)				
Exportation fob	58,6	46,7	42,0	37,9
Importation fob	18,0	19,8	21,3	18,5
Solde du compte courant	15,1	8,9	6,0	4,5
Secteur monétaire				
Avoirs extérieurs nets (en %)	-28,1	-18,9	51,0	14,9
Masse monétaire (en %)	4,6	14,6	14,1	8,7
Crédits au secteur privé (en %)	3,0	17,2	12,8	6,6
Réserves officielles (en mois d'importations)	1,9	2,2	2,1	2,2

	2022	2023	2024	2025
	Variation annuelle (en %)			
Opération financière de l'État (en % du PIB)				
Recettes et dons	27,8	23,8	24,2	22,2
Recettes pétrolières	19,5	13,8	13,9	10,8
Recettes hors pétrole	7,7	9,4	9,7	10,6
Recettes fiscales	6,7	8,4	8,7	9,4
Dépenses totales	20,2	18,4	19,2	18,2
Dépenses courantes	17,0	15,8	15,0	14,1
Dépenses en capital	3,1	2,5	4,3	4,1
Solde primaire base ressources propres	10,4	8,2	7,4	6,9
Solde primaire hors pétrole	-6,1	-4,2	-6,4	-4,2
Solde global (base engagements, hors dons)	7,2	5,0	4,5	3,4
Solde global (base engagements dons compris)	7,7	5,4	5,0	4,0
Dette publique	84,7	87,9	72,1	61,5
PIB nominal	1 0116,3	9 662,1	10 757,5	11 999,0
PIB pétrole	4 917,6	3 464,8	3 845,0	4 634,1
PIB hors pétrole	5 192,6	6 195,1	6 911,3	7 363,9

Source: DGE/INS/CCMB/FMI/CCA/BEAC

II.3 Mesures budgétaires et monétaires

II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme

Les mesures budgétaires prises par le Gouvernement pour réduire le déficit du solde primaire hors pétrole s'alignent parfaitement sur l'objectif poursuivi par l'exécution du programme économique et financier du FMI, en matière de bonne gestion des finances publiques.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des mesures budgétaires retenues dans le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2023-2025 vise, entre autres, à préserver la viabilité de la dette, en priorisant les dépenses sociales, notamment celles susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'accélérer la diversification de l'économie, de renforcer la résilience et de stimuler la croissance.

D'après le CBMT, le Gouvernement entend poursuivre : (i) l'amélioration de la mobilisation des recettes non pétrolières, en renforçant la gouvernance et les capacités humaines, matérielles et financières des administrations en charge de la mobilisation de ces recettes ; (ii) le renforcement de la résilience des couches vulnérables, par l'augmentation des dépenses de santé, d'éducation et d'action sociale ; (iii) le soutien de la croissance via l'augmentation des dépenses d'investissement, en vue de booster une croissance économique durable ; (iv) la réduction du niveau de la dette publique, à travers, d'une part, l'affectation d'une partie des excédents primaires au remboursement de la dette extérieure et des arriérés intérieurs et, d'autre part, des ressources de trésorerie affectées à l'amortissement de la dette publique ; (v) le renforcement de la résilience de l'économie nationale face aux chocs extérieurs, en reconstituant le compte du fonds de stabilisation à la Banque centrale. Ce compte sera alimenté, entre autres, par le reste de la manne pétrolière.

II.3.2 Mesures monétaires

Le Comité de politique monétaire a décidé à l'issue de la séance extraordinaire du 29 février 2024 de maintenir inchangés :

- le taux d'intérêt des Appels d'Offres à 5,00% ;
- le taux de facilité de prêt marginal à 6,75%.
- le taux de la facilité de dépôt à 0,00% ;
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme.

II.4 Analyse du risque de taux de croissance

Il est vrai que les perspectives économiques sur la période 2024-2025 s'annoncent favorables, cependant, elles restent exposées à des risques internes et externes, susceptibles de perturber leur réalisation, comme ce fut le cas pour la reprise de la croissance pétrolière annoncée en début de l'année 2023, qui ne s'est pas réalisée, à cause de certains aléas.

II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission

Les risques internes susceptibles de chambouler les attentes prévues sur la croissance économique sont les suivants : (i) la survenue des problèmes techniques au niveau de certaines plateformes pétrolières qui affecteraient le niveau de la production et influenceraient

négativement la croissance économique, ainsi que les recettes pétrolières ; (ii) le relâchement de l'exécution du Plan national de développement, à cause d'un faible taux d'exécution des dépenses en capital qui pourrait compromettre la croissance, suite à un faible niveau d'investissement public ; (iii) le non aboutissement du programme économique et financier au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI, qui pourrait décourager les partenaires techniques et financiers et, par conséquent, compromettre les engagements bruts devant servir à soutenir la croissance économique.

Pour ce qui est des risques externes, il convient de mentionner : (i) un éventuel recul du prix du baril de pétrole qui aurait impact négatif sur le niveau des recettes des exportations, notamment celles du pétrole, les recettes publiques ; (ii) une possible persistance du conflit israélo-palestinien et de la crise alimentaire mondiale qui affecteraient les prix des produits alimentaires importés. Cela aurait un impact indirect sur le pouvoir d'achat des ménages et réduirait ipso facto la consommation des ménages, ce qui, à son tour, ralentirait ou baisserait la croissance économique.

Tableau 12 : Identification des risques

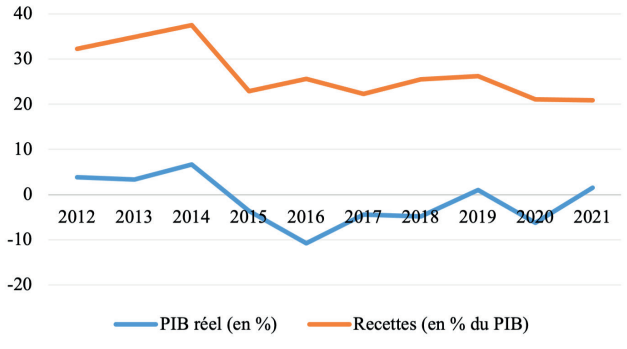
Identification du risque	Description du risque	Probabilité de survenance	Evaluation de l'impact budgétaire potentiel
		(Faible-moyen-élevé*)	
1.1 Risques liés à la croissance économique	Risque de non atteinte du taux de croissance de l'économie tel que projeté, lié à un possible relâchement dans la mise en œuvre du PND 2022-2026, suite à une faible exécution des dépenses en capital.	Elevé	Moyen
	Risque lié à un éventuel non aboutissement du programme avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit.	Faible	Moyen
1.2 Risque lié aux hydrocarbures	Risque de non atteinte des volumes de production tel que projeté, lié à une possible survenance des problèmes techniques au niveau de certaines plateformes pétrolières	Elevé	Moyen

Source : DGE

II.4.2 Analyse de la sensibilité des risques

Le risque macroéconomique pour la croissance économique provient de l'instabilité de l'activité économique. Un fléchissement, au pire évolution négative, du PIB réel impacte la mobilisation des recettes fiscales et éventuellement les recettes d'exportations si le ralentissement observé concerne le secteur pétrolier. La corrélation entre la croissance du PIB réel et le ratio recettes-PIB est évaluée à 0,689 sur les onze (11) dernières années.

Graphique 5 : Évolution de la croissance économique et des recettes budgétaires



Source : DGE/MEF

Le PIB réel augmenterait en moyenne de 3,9% sur la période 2024-2025, en raison notamment avec le regain d'activités dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, avec une croissance annuelle moyenne respectivement de 6,6% ; 6,4% et 4,7%. Toutefois, de nombreux risques sont susceptibles de compromettre ces estimations.

Les risques liés à la fluctuation de cours du baril de pétrole sur le marché mondial ainsi qu'aux perturbations des circuits d'approvisionnement en produits de base, à cause du conflit entre la Russie et l'Ukraine, menaceraient ces perspectives.

L'analyse des écarts moyens de croissance par branche d'activité sur la période 2019-2021 montre que le risque de ne pas atteindre les projections de croissance est considérable sur les branches « Bâtiments et travaux publics », « Electricité, gaz et eau » et « Autres services ».

Tableau 13 : Ecart moyen enregistré entre les projections et les réalisations entre 2019 et 2021

	Écart moyen
Agriculture, élevage, chasse et pêche	-1,2
Sylviculture et exploitation forestière	0,6
Industries extractives	-0,2
Industries manufacturières	1,7
Electricité, gaz et eau	-0,4
Bâtiments et travaux publics	27,9
Transports et télécommunications	-5,3
Commerce, restaurants et hôtels	3,5
Administrations publiques	-21,1
Autres services	-2,0

Source : CCMB/DGE

Tenant compte des écarts observés entre les prévisions et les réalisations de croissance des branches d'activité, il est important d'introduire un choc négatif sur les prévisions conçues par le comité de cadrage macroéconomique et budgétaire (CCMB).

La simulation du choc sur la croissance du PIB réel projetée sur la période 2024-2025, a consisté à calculer l'écart-type (3,5%) des taux de croissance économique des trois dernières années de l'historique des réalisations de la croissance (1,0% en 2019 ; -6,2% en 2020 et 1,5% en 2021) et à le soustraire des taux de croissance projetés sur la période 2024-2025 (5,3% en 2024 et 6,4% en 2025).

Tableau 14 : Choc négatif sur la croissance économique

	CCMB	
Années	**2024**	**2025**
Croissance du PIB réel	**5,3**	**6,4**
	Simulation du choc (taux de croissance 3,5% écart type)	
Croissance du PIB réel	**1,8**	**2,9**

Source : DGE

La simulation d'un choc négatif de 3,5% d'écart type sur la croissance du PIB réel projetée en 2024 (5,3%) et 2025 (5,3%), conduirait à une croissance économique de 1,8% en 2024 et 2,9% en 2025.

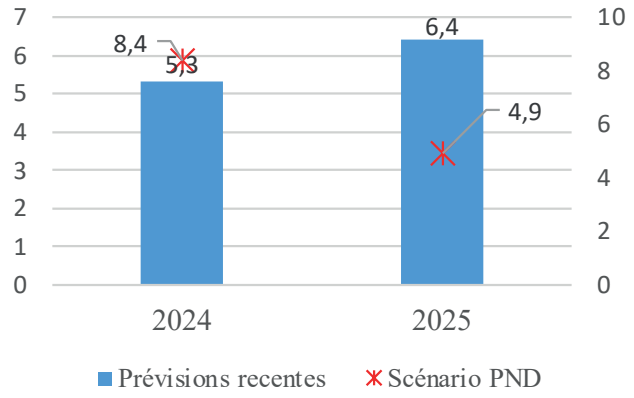
II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND

Le cadrage macroéconomique et budgétaire élaboré en mars 2024, table sur une croissance moyenne de 5,9% sur la période 2024-2025, en deçà de celle prévue dans le scénario PND 2022-2026 (6,7%). En effet, la croissance se situerait à 5,3% en 2024, contre 8,4% prévue dans le PND. Cette contreperformance est en liaison avec la timidité dans la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan national de développement, et ce, nonobstant la bonne exécution du programme économique et financier, appuyé par la Facilité élargie de crédit du FMI.

Par contre, la croissance de 6,4% projetée par le CCMB est supérieure à celle du scénario PND (4,9%), en rapport avec une attente de l'augmentation de la production pétrolière, contre une baisse prévue dans le scénario PND.

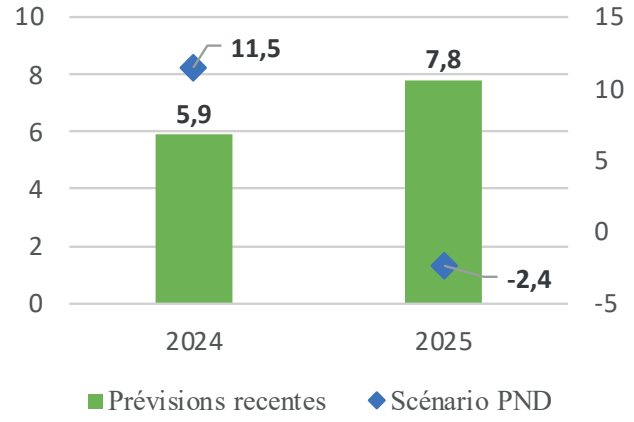
Dans le secteur pétrolier, la croissance moyenne ressortirait à 6,9% sur la période 2024-2025, en dessous de la moyenne de 4,6% prévue dans le scénario PND. En 2024, elle serait de 5,9%, contre 11,5% attendue dans le scénario PND ; et 7,8% en 2024, contre celle prévue dans le PND (-2,4%).

Graphique 6 : Comparaison croissance PIB réel scénario PND et prévisions récentes (en %)



Source : CCMB/PND

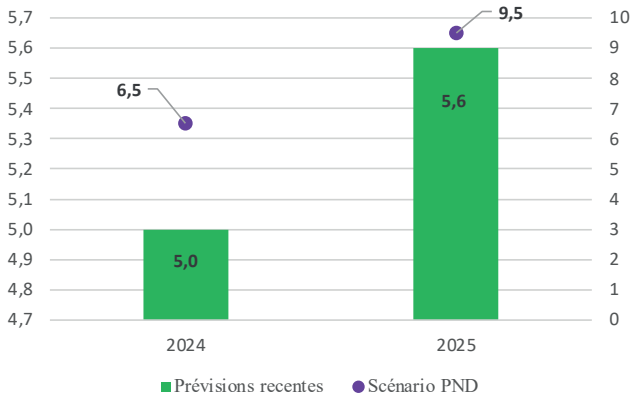
Graphique 7 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Source : CCMB/PND

La croissance du PIB réel hors pétrole, qui permet d'apprécier le niveau de diversification économique, devrait se situer en moyenne à 5,3% sur la période 2024-2025, inférieure à celle projetée dans le scénario PND (8,0%). Annuellement, la croissance du secteur hors pétrole se situerait à 5,0% en 2024, contre 6,5% prévue dans le scénario PND, puis à 5,6% en 2025, contre 9,5% selon les projections du scénario PND.

Graphique 8 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Source : Gouv/FMI/PND

III. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE : ANALYSE DU COTE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Après la crise économique et financière survenue à partir de 2015, aggravée par la crise sanitaire de Covid-19 qui a perturbé la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022, le Gouvernement a conclu avec le Fonds monétaire international, en janvier 2022, un nouvel accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), afin de relancer l'économie en s'appuyant sur le nouveau PND 2022-2026.

Étant en programme économique et financier avec le Fonds monétaire international (FMI), qui vise, entre autres, la soutenabilité de la dette publique, la reconstitution des réserves officielles brutes, la préservation de la stabilité macroéconomique et la relance de l'économie, le Gouvernement a mené une série des discussions avec les équipes du FMI dans le cadre des quatre revues qui ont été conclues avec satisfaction.

Pendant ces discussions, les équipes du FMI ont régulièrement soulevé la problématique de la fiabilité sur l'historique des données économiques utilisées pour les prévisions, en raison des divergences observées entre les prévisions du FMI et celle du Gouvernement. Cette situation a fréquemment amené les équipes du FMI à questionner l'évolution de la structure de l'économie congolaise.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Économie et des Finances, par le biais de la direction générale de l'économie (DGE) a décidé de traiter de la structure de l'économie congolaise concernant l'offre et la demande, afin d'éclairer la lanterne des décideurs politiques, des partenaires au développement et des autres utilisateurs des statistiques officielles sur l'évolution qu'elle a connue entre 2005 à 2021.

L'objectif est de connaitre en ce qui concerne l'offre, d'une part, l'évolution de la contribution des secteurs d'activités dans la richesse créée dans l'économie et, d'autre part, les branches d'activité les plus représentatives des secteurs ; et en ce qui concerne la demande, l'évolution du poids de la consommation et de l'investissement dans la demande intérieure ainsi que la contribution des exportations dans la richesse créée dans l'économie.

Aussi, la connaissance de l'évolution de la structure de l'économie aidera, notamment le Gouvernement à prendre des initiatives pour inciter les investisseurs nationaux et étrangers à investir dans un secteur ou dans un autres.

Résumé de l'évolution de la structure de l'économie congolaise : vu du côté de l'offre et de la demande

Le poids du secteur primaire dans la production nationale a été de 8,2% du PIB en 2021, contre 6,1% en 2005. Cette évolution montre que le secteur primaire a connu une transformation moins importante. La production de ce secteur est dominée principalement par celle de l'agriculture, suivi de l'exploitation forestière, représentant respectivement 59,7% (contre 41,6%) et 22,7% (contre 41,1%).

Concernant le secteur secondaire, il est le secteur qui contribue le plus à la création de la richesse dans l'économie, avec un poids de 45,5% du PIB en 2021. Ce taux est en régression, car dix-sept ans plus tôt, il représentait plus de la moitié de la production nationale, soit 61,7% du PIB en 2005. Cette évolution indique que le secteur secondaire a connu une transformation considérable. La production dudit secteur repose essentielle sur celle des industries d'extraction des hydrocarbures (71,7%, contre 84,1%), suivie des industries alimentaires (11,2%, contre 6,4%).

Le secteur tertiaire est le deuxième secteur qui a créé plus de richesse dans l'économie en 2021, soit 41,1% du PIB. Ce poids a augmenté par rapport à 2005, où il a été de 29,4% du PIB, montrant ainsi que ce secteur a connu une transformation significative. Notons que les activités du secteur tertiaire sont dominées par celles des administrations publiques (24,6%, contre 24,7%), du commerce (18,8%, contre 15,4%), des autres services marchands (17,8%, contre 18,6%), des banques et assurances (17,8%, contre 3,0%) et de transports (14,2%, contre 20,7%).

Du côté de la demande, la consommation finale représente un poids considérable dans la demande intérieure, soit 70,2% en 2021. Cette contribution n'a cessé de croitre dans l'ensemble sur la période 2005-2021.

Le poids de l'investissement dans la demande intérieure est en deçà de celle de la consommation, elle a affiché un taux de 29,8% en 2021, qui dans l'ensemble n'a cessé de régresser sur la période. En effet, en 2005, l'investissement représentait 34,9% de la demande intérieure. En 2021, 51,5% de la richesse créée dans l'économie provenait des exportations, alors qu'en 2005, cette contribution était de 75,0%.

Les importations se sont élevées à 1 597,8 milliards de FCFA en 2021, alors qu'elle a été de 1 562,0 milliards de FCFA en 2005. Notons que sur l'ensemble de la période, les importations ont connu une évolution globalement baissière, justifiant les efforts du Gouvernement dans la réduction des importations des produits alimen-

taires, en compensation de l'augmentation de la production agricole.

III.1 Structure de l'offre

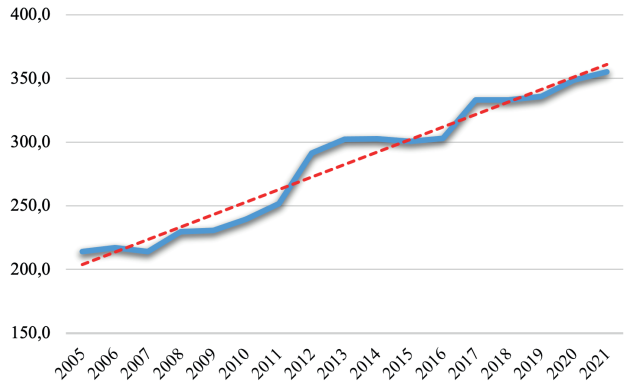
Il s'agit ici d'analyser l'évolution de la production des secteurs et branches d'activité, en examinant pour les secteurs leur poids dans la production nationale ainsi que leurs performances, pour les branches d'activité leur poids dans le secteur ainsi que leur évolution.

III.1.1 Structure du secteur primaire

Le secteur primaire représente une part faible de la production nationale, soit 8,2% du PIB en 2021 notamment. Cette proportion a constamment augmenté entre 2005 et 2021, passant de 6.1% à 8.2%. Les activités agricoles dominent la production du secteur primaire, suivies de près par l'exploitation forestière, représentant respectivement 59,7% et 22,7% de la production du secteur en 2021.

D'après les comptes de la nation en 2021, la production réelle du secteur primaire a connu une évolution globalement haussière sur la période 2005-2021, passant de 214 milliards de FCFA en 2005 à 355,2 milliards de FCFA en 2021, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,0%. Cette croissance a été portée à la fois par les branches « Agriculture », « Pêche et pisciculture » et « Sylviculture et exploitation forestière » dont la production s'est accrue en moyenne annuelle respectivement de 3,5%, 2,8% et 2,7%.

Graphique 9: Évolution de la production réelle du secteur primaire



Source : INS (Comptes nationaux)

III.1.1.1 Agriculture

L'agriculture est le secteur pour lequel le Gouvernement a consenti pendant plusieurs années des efforts pour son développement, afin qu'il contribue à l'accélération de la diversification de l'économie. Ces efforts ont permis à l'agriculture de dominer le secteur primaire qui reposait autrefois principalement sur l'exploitation du bois, principale matière première exportée par la République du Congo avant la découverte du pétrole en 1957 et son exploitation en 1960.

1. Produits agricoles

Parmi les produits agricoles que produit le Congo, on trouve le tubercule de manioc, les feuilles de manioc, l'arachide, la banane plantain, la banane douce, la mangue, la canne à sucre, le café, le cacao, le maïs, etc. De tous ces produits agricoles, le tubercule de manioc est le produit, dont la production représente plus de la moitié de la production agricole totale, suivi de la canne à sucre.

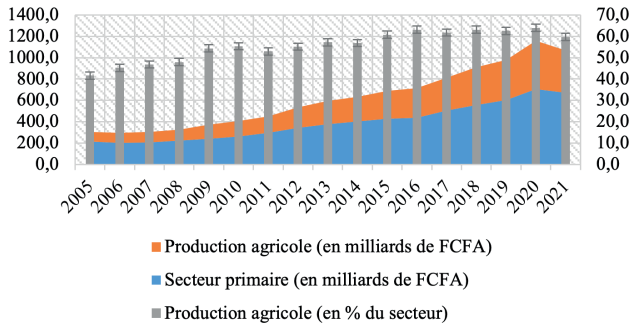
Ces deux produits sont les plus consommés par les congolais. Le tubercule de manioc sert à fabriquer le foufou et la chikwangue aussi appelé « bâton de manioc », qui sont les principaux aliments de base de la plupart des congolais. La canne à sucre quant à elle, est la principale matière première utilisée par la société Saris Congo, spécialisée dans la production du sucre.

2. Performance de la branche agricole

Le poids de la production agricole dans le secteur primaire a considérablement augmenté depuis 2005, passant de 41,6% à 59,7% en 2021, soit un gain de 18,1 points de pourcentage sur la période.

La production réelle de la branche « Agriculture » a progressé dans l'ensemble a un rythme annuel moyen de 2,7%, s'établissant à 399,4 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 89,1 milliards de FCFA il y a dix-sept (17) ans.

Graphique 10 : Production agricole



Source : INS (comptes nationaux)

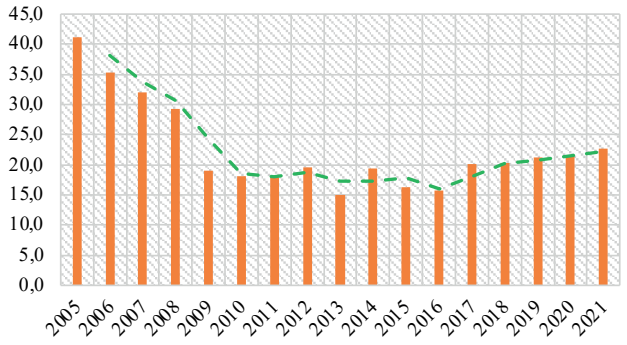
Le dynamisme affiché par la branche « Agriculture » est en rapport avec la mise en œuvre des projets qui appuient les exploitants agricoles et financent les porteurs des projets agricoles. C'est le cas du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), qui finance les très petites et moyennes entreprises (TPME) et/ou les personnes qui veulent investir dans le secteur agricole.

Le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire (CCMB) a estimé une augmentation de la production agricole de 6,0% en 2022, en rapport avec les efforts fournis par le Gouvernement, dans le but d'accroitre la production agricole, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire, et par conséquent réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur. Ces efforts se sont matérialisés d'une part par la prise des actions suivantes : la réforme foncière, le crédit agricole, la construction des infrastructures et la réhabilitation des pistes rurales, le renouvellement du matériel végétal et animal, la mécanisation agricole, la formation, la recherche et la vulgarisation et, d'autre part, par la mise en œuvre du projet « incubateur agricole » et des zones agricoles protégées (ZAP) par le ministère chargé de l'agriculture.

III.1.1.2 Sylviculture et exploitation forestière

La République du Congo possède une couverture forestière évaluée à 22,4 millions d'hectares, représentant 65% de la superficie totale du territoire, avec environ 300 espèces d'arbres dont seulement une cinquantaine fait l'objet d'une exploitation et d'une transformation. En dépit de ce grand potentiel, le poids de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » dans le secteur primaire n'a jamais atteint la moitié de la production dudit secteur.

Graphique 11: Production des grumes (en % du secteur primaire)



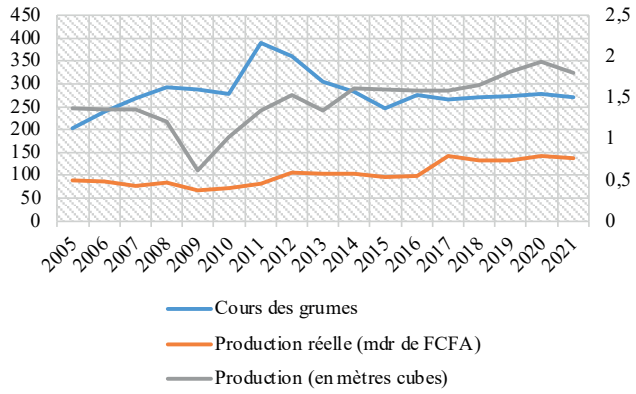
Source : INS (comptes nationaux)

En plus d'avoir une proportion en deçà de 50% de production du secteur primaire, le poids de la production de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » n'a cessé de s'amenuiser depuis 2005, revenant de 41,1% à 22,7% du PIB en 2021, soit une perte de 18,4 points de pourcentage sur la période. Cette situation pourrait se justifier par les effets de la mise en œuvre de la politique de protection de l'environnement qui permet de lutter contre le réchauffement climatique, en mettant l'accent sur la protection des forêts, empêchant ainsi leur destruction.

La production réelle de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » a progressé a un rythme annuel moyen de 2,7% entre 2005 et 2021, passant de 87,9 milliards de FCFA en 2005 à 138,5 milliards de FCFA en 2021. L'essentiel de cette production porte sur deux essences : L'Okoumé au sud du Pays et le Sapelli au Nord du pays, représentant en tout 60 % des volumes des grumes en 2018.

L'augmentation de la production des grumes observée sur la période sous revue est liée, entre autres, à la bonne tenue des cours des grumes sur le marché international. En effet, le prix international d'un mètre cube des grumes s'est accru en moyenne annuelle de 1,7%, passant de 203,1 mètres cubes le dollar en 2005 à 271,4 mètres cubes le dollar en 2021.
Outre le cours des grumes, la mise en œuvre de la politique de reboisement a également permis aux industries d'exploitation forestière d'accroitre le volume de production des grumes. A titre illustratif, sur la période, la production en volume des grumes a progressé en moyenne annuelle de 1,6%, s'établissant à 1,8 million de mètres cubes en 2021, contre 1,4 million de mètres cubes en 2005.

Graphique 12 : Évolution de la production et de cours des grumes



Source : INS (comptes nationaux)

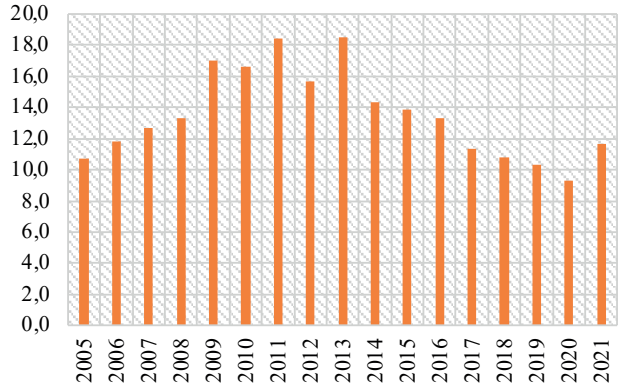
En 2022, la production des grumes s'est élevée à 141,7 milliards de FCFA, contre 135,9 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 4,3%, sur fond d'une part de la bonne tenue de la demande extérieure et, d'autre part, de la réalisation de nouveaux investissements d'un montant de 5,6 milliards de FCFA par l'une des grandes sociétés du secteur.

III.1.1.3 Pêche et pisciculture

Le secteur de la pêche au Congo a été en plein essor pendant les huit (8) premières années de la période 2005-2021, car il a bénéficié presque des mêmes appuis financiers et techniques que ceux du secteur agricole. Cela a fait à ce que le poids de la production de la pêche dans le secteur primaire augmente, passant de 10,7% en 2005 à 15,7% en 2012.

Par contre, la période 2013-2021 a été marquée par un relâchement de la mise en œuvre des politiques d'accompagnement des pisciculteurs, ce qui a entrainé une diminution du poids de la production de la pêche dans le secteur primaire, revenant de 18,5% en 2013 à 11,6% en 2021, et ce, nonobstant le plan national de développement (PND) 2018-2022 dont la mise en œuvre a été perturbée par l'apparition de la pandémie à Covid-19 en 2020.

Graphique 13 : Production de la pêche (en % du secteur primaire)

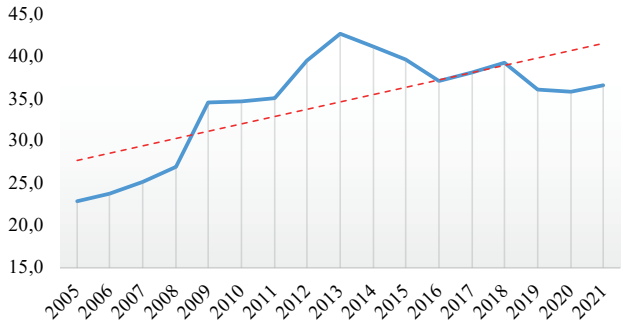


Source : INS (comptes nationaux)

La production réelle de la branche « Pêche et pisciculture » s'est accrue au cours de la période sous revue. Elle s'est située à 36,7 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 22,9 milliards de FCFA en 2005, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,8%.

Ce dynamisme s'explique par les efforts consentis par le Gouvernement à travers, d'une part, le financement des partenaires au développement via la mise en œuvre des projets de développement de l'aquaculture et, d'autre part, la mise en œuvre de la politique d'accompagnement des pisciculteurs, dans le but d'accroître la production piscicole au niveau national.

Graphique 14 : Évolution de la production de la branche « Pêche et pisciculture » (en milliards de FCFA)



Source : INS (Comptes nationaux)

En 2022, la production réelle de la pêche a augmenté de 2,4%, passant de 20,3 milliards de FCFA en 2021 à 20,5 milliards de FCFA en 2022, en lien avec la réapparition de certaines espèces de poissons après un long moment de disparition.

III.1.2 Structure du secteur secondaire

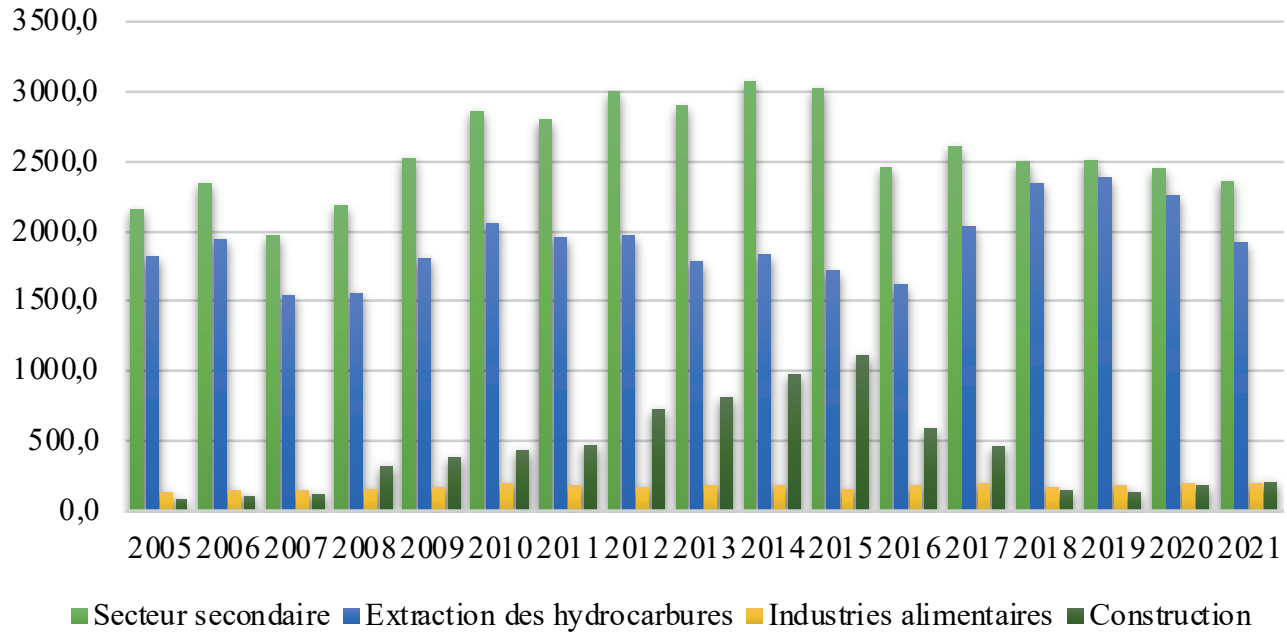
Le secteur secondaire encore appelé secteur industriel est le secteur qui a plus généré de richesse dans l'économie congolaise, à travers l'extraction des hydrocarbures, principale ressource qui rapporte plus de 60% des recettes d'exportation.

Bien que ce secteur ait créé plus de richesse dans l'économie courant la période 2005-2021, cependant, son poids dans la production nationale sur l'ensemble de la période n'a cessé de se rétrécir, revenant de 61,7% du PIB en 2005 à 45,5% du PIB en 2021.

La production du secteur secondaire est dominée par celle des industries d'extraction des hydrocarbures, suivie des industries alimentaires, représentant respectivement 71,7% et 11,2% de la production du secteur en 2021.

D'après les comptes nationaux 2021, la production réelle du secteur secondaire a connu dans l'ensemble une tendance légèrement haussière sur la période 2005-2021. En effet, la production dudit secteur est passée de 2 163,7 milliards de FCFA en 2005 à 2 356,3 milliards de FCFA en 2021, avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 0,5%. Ce dynamisme a été soutenu principalement par la performance des industries d'« extraction des hydrocarbures » (+0,3%), « alimentaires » (+2,1%) et de « construction » (+5,5%).

Graphique 15 : Production du secteur secondaire (en milliards de FCFA)



Source : INS (comptes nationaux)

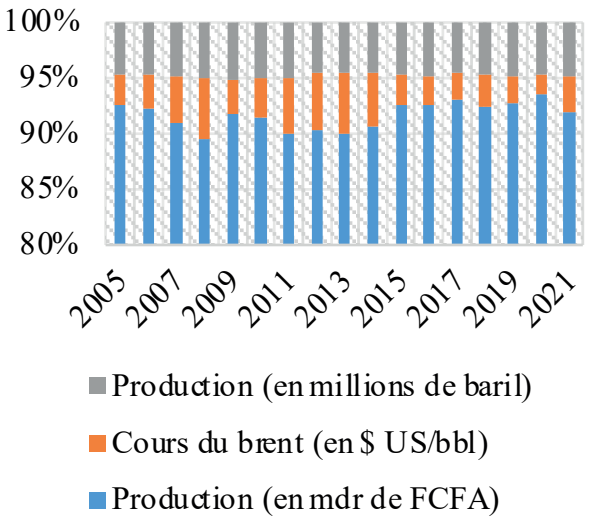
III.1.2.1 Extraction des hydrocarbures

La production des industries d'extraction des hydrocarbures dans celle du secteur secondaire a progressivement diminué sur la période 2005-2021, revenant de 61,7% en 2005 à 45,5% en 2021, soit une contreperformance de 16,2 points de pourcentage sur la période. Cette situation se reflète également dans la production nationale, où le poids de la production pétrolière dans le PIB est revenu de 51,9% en 2005 à 32,6% en 2021, montrant ainsi un amenuisement du poids du secteur pétrolier dans la richesse créée dans l'économie.

L'affaissement de la part de la production des industries d'extraction des hydrocarbures dans la production nationale s'explique dans un premier temps par les efforts consentis du Gouvernement dans la diversification de l'économie, en second lieu par la crise pétrolière de 2014. En effet, une année après la chute du prix du baril de pétrole sur le marché international, le poids du pétrole dans la production nationale s'est amoindri, jusqu'à atteindre son niveau le plus bas en 2016 (14,1% du PIB). Depuis lors, la production des industries d'extraction des hydrocarbures n'arrive plus à atteindre 40% de la production nationale, et ce nonobstant l'augmentation de cours du baril de pétrole.

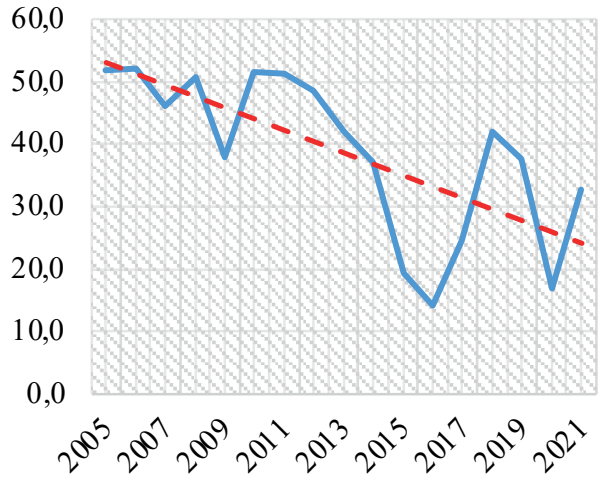
La production réelle des industries d'extraction des hydrocarbures sur la période sous revue s'est accrue en moyenne annuelle de 0,3%. En effet, la production s'est établie à 1 922,6 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 1 819,8 milliards de FCFA en 2005. Cette évolution louable s'explique, d'une part, par le niveau d'investissement réalisé dans le secteur pétrolier, dans le but d'accroitre la capacité de production afin de répondre à la demande croissante du pétrole sur le marché international à la sortie de la crise pétrolière de 2014 et, d'autre part, par l'entrée en production des nouveaux champs pétroliers avec des fortes capacités de production, c'est le cas du champ pétrolier Moho-Nord qui était entré en production en 2018.

Graphique 16 : Production et cours du baril de pétrole



Source : INS (comptes nationaux) /DRN

Graphique 17: Production des industries d'extraction du pétrole (en % du PIB)



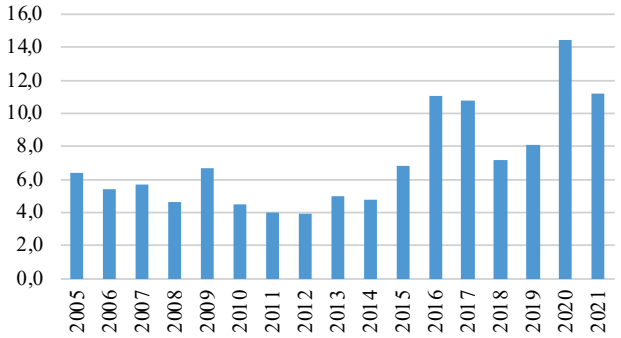
Source : INS (comptes nationaux) /DRN

En 2022, les industries d'extraction des hydrocarbures ont accusé un repli de leur production réelle de 3,8%, à cause, entre autres, des problèmes techniques survenus au niveau de certains champs pétroliers, du report de l'entrée en production du champ Bouatou et du déclin de la capacité de production de certains champs pétroliers, en raisont de leur vieillissement. La production pétrolière en volume a régressé, passant de 99,9 millions de barils en 2021 à 96,1 millions de barils en 2022.

III.1.2.2 Industries alimentaires

Parmi les industries alimentaires exerçant dans l'économie congolaise, on trouve principalement les industries de production de boissons, d'eau minérale, de tabacs, de sucre, de farine, des aliments de bétails et de poussin d'un jour. La production de ces industries influence à plus de 80% la production des industries alimentaires.
La production des industries alimentaires dans la production du secteur a augmenté progressivement depuis 2005, passant de 6,4% en 2005 à 11,2% en 2021, en lien avec d'une part, l'implantation de nouvelles sociétés meunières et de production d'eau minérale dans le secteur et, d'autre part, l'installation des nouvelles lignes d'embouteillage par les sociétés brassicoles ainsi que l'acquisition des machines au moyen des investissements réalisés par ces sociétés, à des fins d'augmentation de la capacité et d'amélioration de la production, en réponse à l'accroissement de la taille du marché qui n'est pas resté statique.

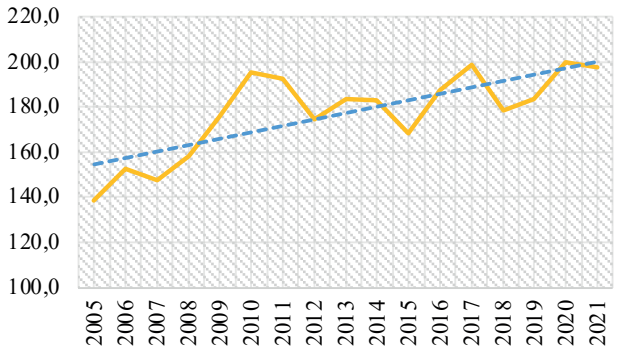
Graphique 18: Production des industries alimentaires dans le secteur secondaire (en %)



Source : INS (comptes nationaux)

La production réelle des industries alimentaires sur la période 2005-2021, a connu une tendance globalement haussière, avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,1%. En effet, le niveau de production réelle de ces industries s'est situé à 197,5 milliards de FCFA en 2021, contre 138,4 milliards de FCFA en 2005.

Graphique 19 : Production des industries alimentaires (en milliards de FCFA)



Source : INS (Comptes nationaux)

La performance des industries alimentaires sur la période susmentionnée résulte de la performance des industries brassicoles, sucrière et meunières, en raison de la mise en œuvre de la politique d'industrialisation dans le cadre de l'accélération du processus de diversification économique. Cela a été rendu possible par les avantages accordés aux entreprises à partir de la charte des investissements, qui incite d'une part les opérateurs économiques à s'intéresser et à entreprendre dans le secteur agroalimentaire et, d'autre part, permet d'attirer les investisseurs étrangers dans le secteur secondaire.

En 2022, la production réelle des industries alimentaires est ressortie à 183,1 milliards de FCFA, après avoir été de 179,5 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 2,0%, portée par une demande intérieure vigoureuse et des effets bénéfiques de la stratégie d'approvisionnement au niveau national dans un contexte de mise en œuvre du plan de résilience contre la crise alimentaire

dont l'un des objectifs est d'accompagner les industries alimentaires à produire à des coûts moins importants.

III.1.2.3 Bâtiments et travaux publics

La performance des industries de construction est corrélée au niveau d'exécution des dépenses d'investissement public inscrit dans le budget de l'État volet investissement.

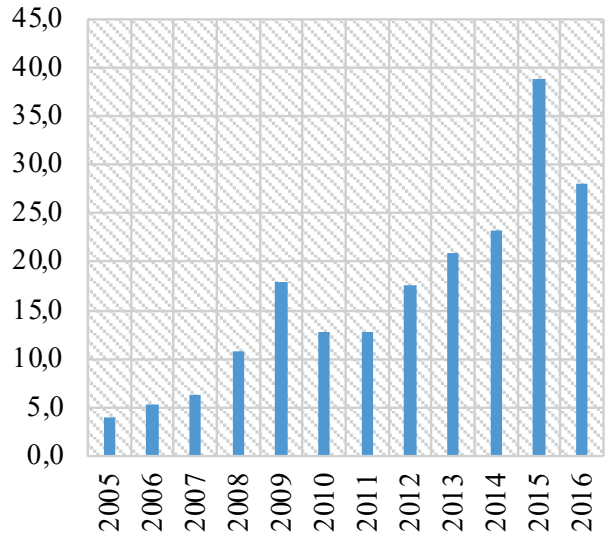
Le bâtiment et travaux publics (BTP) est un secteur qui est en plein essor, en raison des différentes politiques menées par le Gouvernement, notamment la mise en œuvre de la politique de municipalisation accélérée de 2004 à 2016, qui consistait à doter tous les départements du pays des infrastructures de base et d'interconnecter les chefs-lieux, afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le niveau des activités de la branche « Bâtiments et travaux publics » dans la production du secteur secondaire s'est fortement accru pendant la période de la mise en œuvre de la politique de la municipalisation accélérée. En effet, le poids des activités des BTP dans la production du secteur est passée de 4,0% en 2005 à 28,1% en 2016.

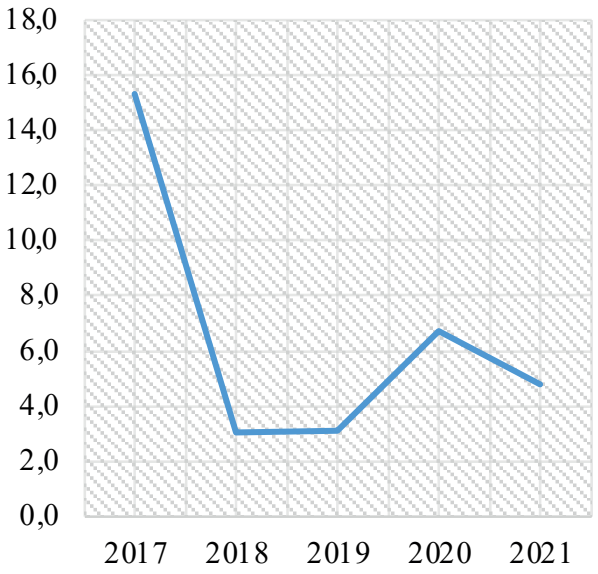
Malheureusement une année après la fin de la politique de municipalisation accélérée en 2016, le secteur des BTP s'est dégradé. En effet, le poids des BTP dans le secteur secondaire s'est significativement affaibli, passant de 15,3% en 2017 à 4,8% en 2021.

Graphique 20 : Évolution des activités des BTP (en % de la production du secteur secondaire)

Pendant la mise municipalisation accélérée



Après la fin de la municipalisation accélérée



Source : INS (comptes nationaux)

D'après les comptes nationaux, la production réelle de la branche BTP a connu une évolution haussière sur la période 2005-2015, avant de dégringoler sur la période 2016-2021.

De 2005 à 2015, la production réelle de la branche BTP s'est considérablement accrue à un rythme annuel moyen de 22,6%. En effet, la production réelle est passée de 119,2 milliards de FCFA en 2005 à 1 120,6 milliards de FCFA en 2015, sur fond de l'évolution des dépenses d'investissement qui ont connu une progression annuelle moyenne de 19,3% sur la période susmentionnée, suite à la construction des infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de municipalisation accélérée.

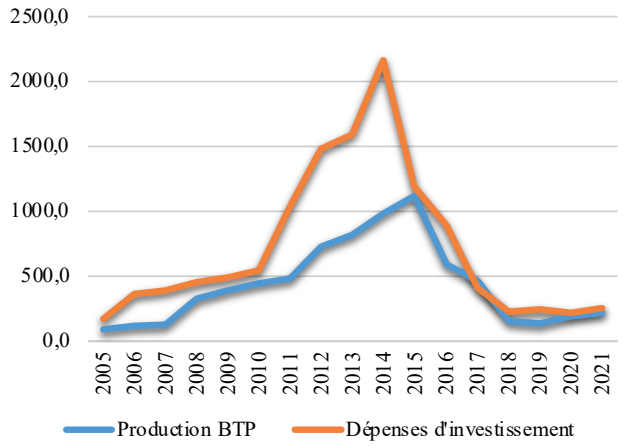
Par contre, la production de la branche des BTP a chuté vertigineusement sur la période 2016-2021, revenant de 591 milliards de FCFA en 2016 à 252,6 milliards de FCFA en 2021, soit une baisse annuelle moyenne de l'ordre de 7,4%. Cette contreperformance est imputable à la réduction drastique des dépenses d'investissement, suite à la crise économique et financière de 2014 et à l'achèvement de la municipalisation accélérée.

III.1.3 Structure du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire encore appelé secteur des services est le deuxième secteur d'activité qui a créé plus de richesse dans l'économie en 2021, avec un poids de 41,1% de la richesse nationale derrière le secteur secondaire. Sur la période 2005-2021, il a été constaté dans l'ensemble une augmentation de la proportion dudit secteur dans la production nationale, puisqu'en 2005, elle a été de 29,4% du PIB.

En 2021, les activités du secteur tertiaire ont été dominées essentiellement par les activités des administrations publiques (24,6%), du commerce (18,8%), des autres services marchands (17,8%), des transports et auxiliaires de transport (14,2%), des banques et assurances (14,0%), des hôtels et restaurants (11,4%).

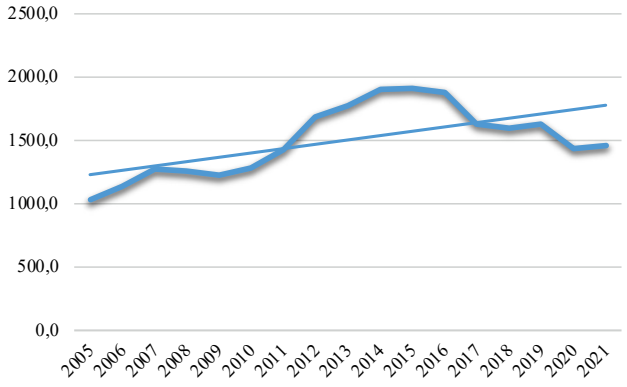
Graphique 21: Évolution des activités des BTP et des dépenses d'investissement public (en milliards de FCFA)



Source : INS (Compte nationaux)

D'après les comptes nationaux, le niveau d'activité réel du secteur tertiaire a connu dans l'ensemble une tendance haussière sur la période 2005-2021. En effet, le chiffre d'affaires dudit secteur est passé de 1 030,9 milliards de FCFA en 2005 à 1 462,4 milliards de FCFA en 2021, avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,1%. Ce dynamisme a été soutenu principalement par la bonne tenue des activités bancaire et commerciale qui ont progressé respectivement de 13,5% et 3,3%.

Graphique 22 : Chiffre d'affaires réel du secteur tertiaire (en milliards de FCFA)



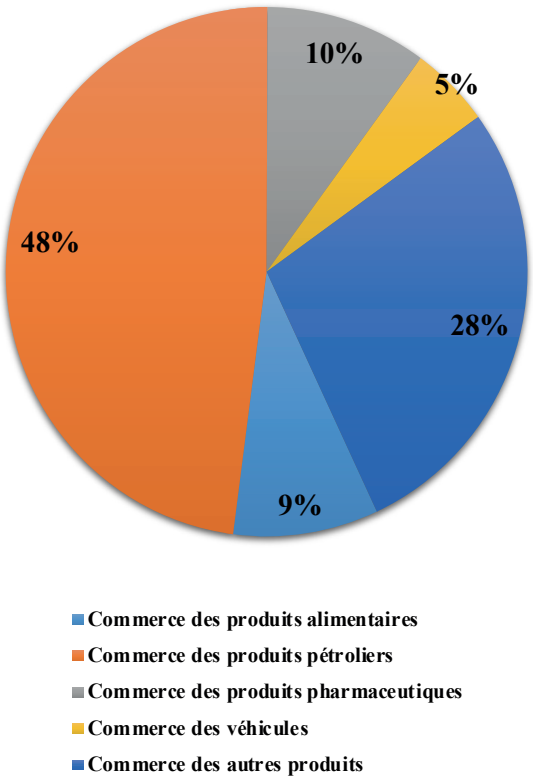
Source : INS (Compte nationaux)

III.1.3.1 Commerce

Dans l'économie congolaise on distingue quatre types d'activité de commerce regroupés dans la branche commerce : l'activité du commerce des produits alimentaires, des véhicules, des produits pharmaceutiques, des produits pétroliers et des autres produits.

D'après la direction générale de l'économie (DGE), à travers le suivi de la conjoncture, c'est le commerce des produits pétroliers qui domine le sous-secteur commerce, avec 48% du chiffre d'affaires total de la branche commerce, secondé par le commerce des autres produits, avec 28%.

Graphique 23 : Répartition du poids du chiffre d'affaires de la branche commerce par type de commerce



Source : DGE (note de conjoncture)

Le chiffre d'affaires des activités commerciales dans le secteur tertiaire est resté quasi-stable sur la période 2005-2021. Par contre, le poids de la branche commerce dans le PIB s'est progressivement amélioré sur la période, passant de 4,5% en 2005 à 7,7% en 2021, soit une performance de 3,2 points de pourcentage, en lien avec la mutation du sous-secteur commerce, consécutive à l'évolution des industries manufacturières et à la croissance démographique.

L'analyse de la performance des activités commerciales montre que sur la période sous revue, le chiffre d'affaires réel des activités commerciales a progressé

en moyenne annuelle de 3,3%, s'établissant à 276,7 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 158,9 milliards de FCFA en 2005, grâce au niveau d'investissement réalisé dans le secteur, dans le but d'augmenter le niveau d'activité, afin de répondre à la demande croissante.

En 2022, le CCMB estime une progression de 4,2% des activités commerciales, en lien avec d'une part, la reprise des activités dans les différentes sous-branches, du fait de la suppression des mesures de lutte contre la Covid-19 et, d'autre part, les effets escomptés de la mise en œuvre du plan de résilience qui contribuent à préserver le pouvoir d'achat des ménages.

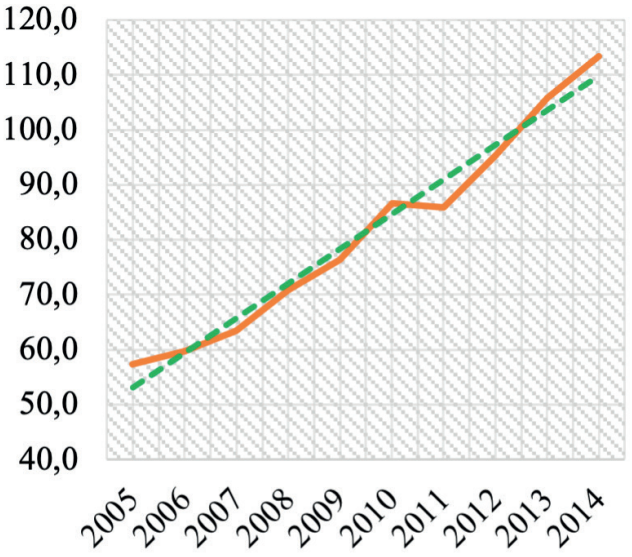
III.1.3.2 Restaurants et hôtels

Le chiffre d'affaires des activités hotellières et de restauration dans le secteur tertiaire s'est significativement accru sur la période, passant de 5,6% en 2005 à 11,4% en 2021. Cette situation s'explique par l'augmentation des capacités hôtelières, à travers d'une part, l'implantation des hôtels à cinq étoiles par les investisseurs étrangers et, d'autre part, la construction de nouveaux hôtels luxueux avec une capacité d'accueil importante aussi bien pour l'hébergement que pour l'organisation des événements officiels.

L'analyse de l'évolution des activités hôtelières et de restauration ont dans l'ensemble affiché une tendance baissière sur la période, avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de -0,3% entre 2005 et 2021. Cette situation prise globalement masque une certaine disparité au niveau des années. En effet, les activités hôtelières et de restauration ont, dans un premier temps, progressé en moyenne annuelle de 6,4% sur la période 2005-2014, passant de 57,4 milliards de FCFA en 2005 à 113,4 milliards de FCFA en 2014, en lien avec la bonne santé économique et financière.

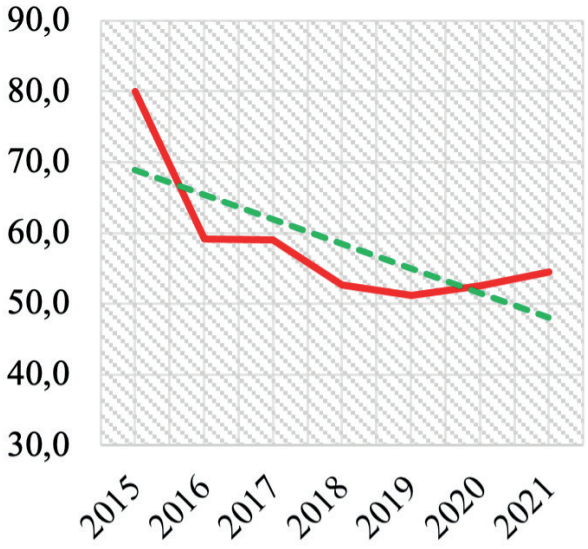
Par contre, sur la période 2015-2021, elles ont baissé à un rythme annuel moyen de 5,3%, revenant de 80 milliards de FCFA en 2015 à 54,5 milliards de FCFA en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la crise économique et financière qu'a connue le pays au cours de la période sous revue.

Graphique 24 : Évolution du chiffre d'affaires de l'hôtellerie et restauration avant la crise



Source : INS/ (Comptes nationaux)

Graphique 25 : Évolution du chiffre d'affaires de l'hôtellerie et restauration pendant la crise



Source : INS/ (Comptes nationaux)

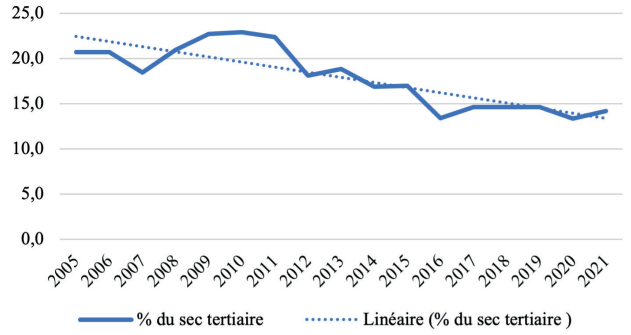
En 2022, le CCMB a estimé que les activités hôtelières et de restauration devaient bien se comporter, sur fond notamment de la reprise des activités dans les différentes sous-branches, suite essentiellement à la levée des mesures barrières contre la covid-19.

III.1.3.3 Transports et auxiliaires de transport

Le chiffre d'affaires de la branche « Transports et auxiliaires de transports » dans le secteur tertiaire s'est progressivement affaissé sur la période, passant de 20,7% en 2005 à 14,2% en 2021, à cause de l'irrégularité du

trafic ferroviaire, suite au mauvais état de la voie ferrée qui a occasionné souvent des déraillements ainsi que de la fermeture de la compagnie aérienne ECAir Congo.

Graphique 26 : Évolution du niveau d'activité de la branche « transports et auxiliaires de transports »



Source : INS (Comptes nationaux)

Le chiffre d'affaires de transports a augmenté à un rythme annuel moyen de l'ordre de 1,9%, ressortant à 294,8 milliards de FCFA en 2021, alors qu'il a été de 213,7 milliards de FCFA en 2005, en rapport avec la montée en puissance des sociétés de transport terrestre et les investissements colossaux réalisés dans le secteur, notamment par le Port autonome de Pointe-Noire, pour son agrandissement afin d'augmenter sa capacité d'accostage des bateaux et dégager assez d'espace pour les services de transit et manutention.

En 2022, le Gouvernement à travers le CCMB a estimé une augmentation de 2,1% des activités de transport, sur fond de la suppression complète des mesures barrières dans le pays, de la reprise de la desserte par certaines compagnies aériennes (TAAG Angola, Turkish Airlines), du renforcement des parcs automobiles de certaines sociétés de transport en commun et de l'augmentation du trafic ferroviaire.

III.1.3.4 Banques et assurances

Le secteur bancaire est le secteur qui finance l'économie par l'octroi de crédit aux particuliers et aux entreprises. Ce secteur n'a cessé d'évoluer depuis 2005. En Effet, dix (10) établissements de crédit sont actuellement installées dans le pays, alors qu'en 2005, on comptait à peine quelques établissements de crédit, ce qui fait que le poids de la branche « Banques et assurances » dans le secteur tertiaire progresse significativement sur la période, passant de 3% en 2005 à 14% en 2021.

La part de la richesse créée par la branche « Banques et assurances » dans la richesse nationale s'est progressivement améliorée sur la période 2005-2021, passant de 0,9% en 2005 à 5,8% en 2021, en lien avec les raisons susmentionnées.

Il ressort de l'analyse en dynamique que le niveau d'activités bancaires et des assurances s'est accru en moyenne par an de 13,6% entre 2005 et 2021, en se atteignant à 266,5 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 30,6 milliards de FCFA en 2005.

En 2022, le comité de cadrage macroéconomique et budgétaire estime une augmentation de 10,2% du niveau des activités bancaires et assurances, sous l'effet de l'accroissement de crédits à la clientèle, consécutive au regain d'activités du secteur hors pétrole et l'amélioration du rythme de traitement des opérations de transfert.

III.2 Structure de la demande

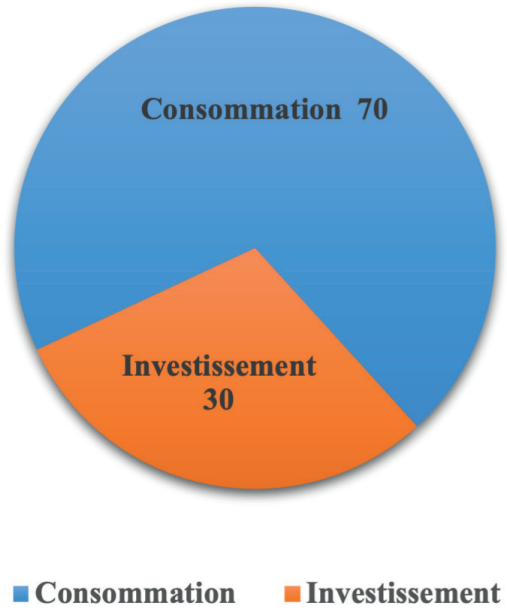
La tendance ascendante de la richesse nationale a été soutenue du côté de l'emploi par l'évolution favorable de la demande intérieure ainsi que par celle de la demande extérieure nette. En effet, le PIB nominal qui permet d'apprécier la richesse créée dans une économie, a connu dans l'ensemble une évolution globalement haussière sur la période, s'établissant à 8 172,5 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 3 506,3 milliards de FCFA en 2005, avec une augmentation annuelle moyenne de 5,1%. Cette évolution a été portée par celle des demandes intérieure et extérieure nettes qui ont augmenté à un rythme annuel moyen respectif de 6,7% et 0,2%.

Il en va de même pour la croissance économique qui tient sa robustesse, d'une part, au dynamisme de la demande intérieure et, d'autre part, à la bonne tenue des exportations nettes.

III.2.1 Demande intérieure

La demande intérieure est l'une des principales composantes de la demande qui a soutenu la croissance économique, en progressant à un rythme annuel moyen de 2,3% entre 2005 et 2021. Notons que la demande intérieure (DI) tient sa performance au dynamisme de la consommation et de l'investissement.

Graphique 27 : Consommation et investissement (en % de la DI)



Source : INS (Comptes nationaux)

III.2.1.1 Consommation

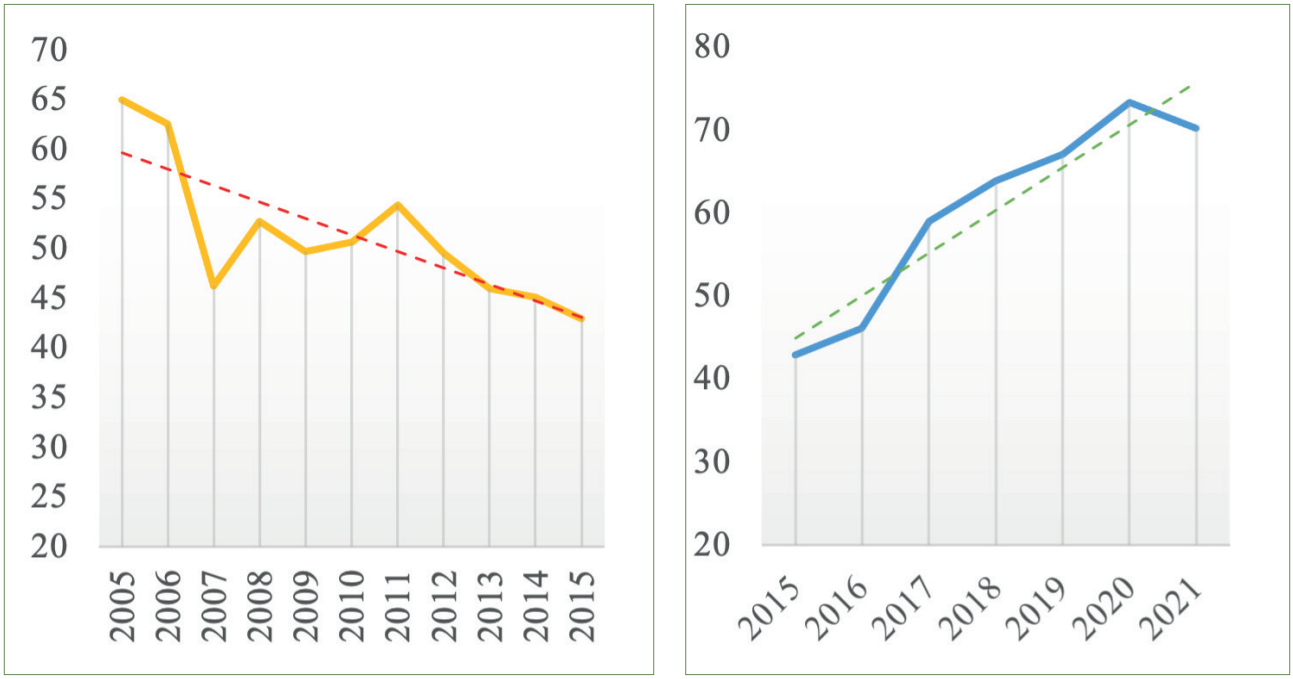
Dans la structure de l'économie congolaise, la consommation représente un poids considérable dans la demande intérieure. En 2021, le niveau de la consommation a représenté 70,2% de la DI. Cette proportion est en progression sur la période 2005-2021, car il y a dix-sept (17) ans, elle a été de 65,1%.

Il sied de noter que cette analyse faite sur l'ensemble de la période masque certaines disparités. En effet, en analysant la consommation en pourcentage de la DI en deux sous-périodes, il ressort une évolution contrastée, caractérisée d'une part, par un recul entre 2005 et 2015 et, d'autre part, par une augmentation sur la période 2015-2021.

L'affaissement du poids de la consommation dans la DI, passant de 65,1% en 2005 à 43,0% en 2015 est lié, entre autres, à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, consécutive à la crise économique et financière survenue en 2015.

Par contre, l'évolution haussière de la consommation dans la DI, passant de 43% en 2015 à 70,2% en 2021 est liée aux différentes mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la crise économique et financière.

Graphique 28 : Évolution de la consommation en % de la DI



Source : INS (Comptes nationaux)

L'analyse en niveau réel montre que la consommation a connu une évolution croissante sur la période, affichant un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,3%, passant de 1 528,9 milliards de FCFA en 2005 à 2 267,8 milliards de FCFA en 2021, en rapport avec la mutation de la structure du marché intérieur, consécutive à l'augmentation de la demande des ménages.

La consommation finale se décline en consommation privée et publique. De ces deux types de consommation, c'est la consommation privée qui occupe une part prépondérante dans la consommation finale, soit trois quart (3/4) en 2021, alors que la consommation publique représente à peine un tiers (1/3) de la consommation finale.

Le poids de la consommation privée dans la consommation finale a connu dans l'ensemble une tendance légèrement haussière sur la période, passant de 71,3% en 2005 à 75,4% en 2021, en lien avec l'augmentation de l'indice salarial pendant quatre années consécutives de 2011 à 2014, ce qui a boosté le niveau des dépenses de consommation des ménages. Outre l'augmentation de l'indice salarial, la croissance démographique a également joué sur la hausse de la consommation privée.
L'analyse de la performance montre que le niveau de la consommation privée réel s'est accru à un rythme annuel moyen de 3,7% sur la période, s'établissant à 2 025,5 milliards de FCFA en 2021, alors qu'il a été de 1 090,4 milliards de FCFA en 2005, sous l'effet des efforts consentis par le Gouvernement à sécuriser ou augmenter le panier de la ménagère, à travers, entre autres, la mise en œuvre du projet Lisungi. Outre la prise et mise en œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, la croissance démographique a également joué sur la hausse de consommation privée.

S'agissant de la consommation publique, sa contribution dans la consommation finale a connu une tendance légèrement baissière, passant 28,7% en 2005 à 24,6% en 2021, à cause de la réduction drastique des dépenses budgétaires, suite à la crise économique et financière qu'a connue le pays à partir de 2015. Rappelons que le niveau de la consommation publique est corrélé au niveau des dépenses publiques, notamment les autres dépenses courantes.

Il ressort de l'analyse en dynamique que la consommation publique réelle a affiché une trajectoire globalement baissière, revenant de 438,5 milliards de FCFA en 2005 à 332,1 milliards de FCFA en 2021, avec une baisse annuelle moyenne de l'ordre de 1,6%, pour la raison susmentionnée.

III.2.1.2 Investissement

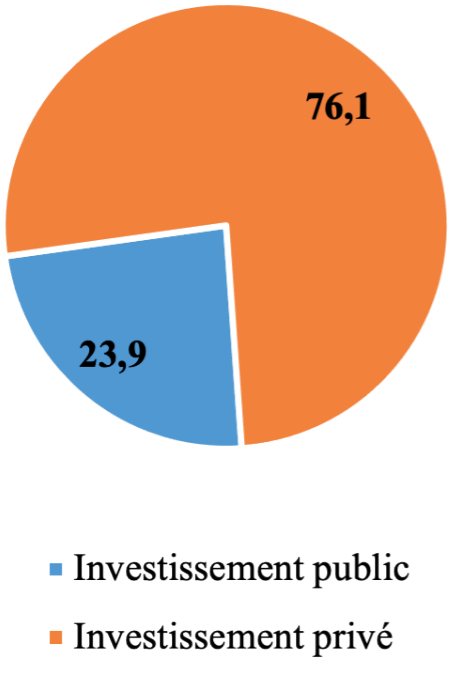
L'investissement est l'un des facteurs déterminant de la croissance économique. Son poids dans la demande intérieure est en deçà de celle de la consommation. Contrairement à la consommation, le poids de l'investissement dans la demande intérieure est en régression sur la période, revenant de 34,9% en 2005 à 29,8% en 2021. Cette situation s'explique par la double crise qu'a connue le pays, notamment la crise économique et financière de 2015 ainsi que celle causée par la survenue de la pandémie à Covid-19 qui a plombé l'activité économique au niveau mondial, régional, sous-régional et national.

Outre les crises économiques, il faut noter que l'environnement des affaires au Congo n'est pas assez attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers. Les tracasseries administratives pour la création d'entreprise font partie des causes, en dépit des efforts consentis par le Gouvernement, à travers le ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, pour faciliter la création des entreprises en un temps record.

En termes réel, l'investissement a connu une évolution globalement haussière sur la période. Il s'est hissé à 1 202,6 milliards de FCFA en 2021, alors qu'il a été de 821,3 milliards de FCFA en 2005, avec une progression annuelle moyenne de 2,3%. Cette performance s'explique, entre autres, par le dynamisme des investissements dans le secteur pétrolier, du fait de l'acquisition des machines par les sociétés pétrolières dans le but d'exploiter les nouveaux champs pétroliers. C'est le cas du champ pétrolier Moho-Nord, dont l'exploitation a connu en amont des investissements colossaux.

L'investissement tout comme la consommation se décline également en secteur public et privé. D'un côté il y a l'investissement public qui représente 23,9% de l'investissement global en 2021, de l'autre côté il y a l'investissement privé qui représente 76,1% de l'investissement global.

Graphique 29 : Différents types d'investissement (en % de l'investissement global)



Source : INS (comptes nationaux)

S'agissant de l'investissement privé, son poids dans l'investissement global a affiché dans l'ensemble une évolution quasi-stable, oscillant autour de 76,2% sur la période 2005-2021.
En termes réel, le niveau de l'investissement privé a connu une progression annuelle moyenne de 3,7% sur la période, passant de 1 090,4 milliards de FCFA en

2005 à 2 025,5 milliards de FCFA en 2021, en rapport avec le niveau d'investissement réalisé dans le secteur pétrolier, principal secteur qui génère plus de revenu dans l'économie.

Quant à l'investissement public, sa part dans l'investissement global a connu une tendance quasi-stable, oscillant autour de 23,8%.

En termes réel, le niveau de l'investissement public a baissé à un rythme annuel moyen de 1,6% sur la période, revenant de 438,5 milliards de FCFA en 2005 à 332,1 milliards de FCFA en 2021, à cause de la réduction drastique des dépenses en capital, du fait de la crise économique et financière.

III.2.2 Demande extérieure nette

La demande extérieure nette participe à la création de la richesse par l'entremise des exportations, notamment les exportations du pétrole brut.

La valeur réelle de la demande extérieure nette s'est située à 1 470,6 milliards de FCFA en 2021, alors qu'elle a été de 1 067,9 milliards de FCFA en 2005. Cette évolution masque une certaine disparité, car en analysant l'évolution de la demande extérieure nette sur deux sous-période, il en ressort, sur la période 2005-2015, une augmentation annuelle moyenne de 4,9%, tandis que sur la période 2015-2021, on constate une diminution à un rythme annuel moyen de l'ordre de 4,5%.

III.2.2.1 Exportations

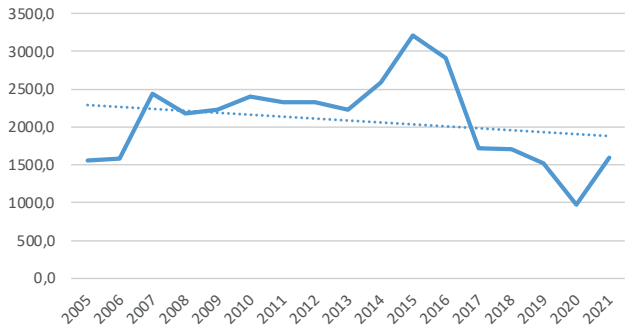
Les exportations occupent une part prépondérante dans la richesse créée dans l'économie congolaise. En 2021, elles ont représenté plus de la moitié de production nationale, soit 51,5% du PIB. Cependant, il faut noter que le poids des exportations dans le PIB s'est affaissé sur la période, revenant de 34,9% en 2005 à 29,8% en 2021. Cette situation s'explique par les efforts consentis par le Gouvernement d'accélérer le processus de diversification économique, dans le but de réduire la dépendance de l'économie au secteur pétrolier et par conséquent d'atténuer la vulnérabilité de l'économie aux chocs pétroliers.

En termes réel, les exportations ont enregistré une évolution globalement haussière sur la période, en affichant un taux de croissance annuel moyen de 1,0%. En effet, la valeur des exportations est passée de 2 629,9 milliards de FCFA en 2005 à 3 068,4 milliards de FCFA en 2021. Cette performance est en rapport avec la bonne tenue des exportations du pétrole, consécutive à l'évolution de la production pétrolière.

III.2.2.2 Importations

La valeur réelle des importations s'est élevée à 1 597,8 milliards de FCFA en 2021, alors qu'elle a été de 1 562,0 milliards de FCFA en 2005. Notons que sur l'ensemble de la période, les importations ont connu une évolution globalement baissière, justifiant les efforts du Gouvernement dans la réduction des importations des produits alimentaires, en compensation de l'augmentation de la production agricole.

Graphique 30 : Évolution des importations réelles (en milliards de FCFA)



Source : INS (comptes nationaux)

ANNEXES

Tableau A 1 : Données sous-tendant les hypothèses du secteur réel

	2022	2023	2024*
Secteur primaire (hors agriculture)			
Agriculture (en tonnes)	83 213	87 475	91 849
dont la production du maïs	47 789	51 169	54 239
dont la production des tubercules de manioc	29 627	31 997	35 197
Pêche et pisciculture (en tonnes)	18 376	20 070	26 091
Exploitation forestière (grumes) (en m3)	1 389 100	1 344 649	1 371 542
Secteur secondaire (hors industries extractives)			
Industrie sucrière (en tonnes)	64 199	69 977	72 776
Industries meunières (en tonnes)	168 926	151 442	152 956
Industries de boissons (10^3hl)	2 042	2 287	2 401
Industries d'eau minérale (hectolitres)	1 758	2 022	2 082
Industrie de tabacs (10^6 paquets)	49	56	57
Industries cimentières (en tonnes)	877 632	918 881	1 010 769
Industries métallique et mécanique (en tonnes)	3 395	3 821	3 897
Industries minières (en tonnes métriques)	25 462	22 361	22 383
Industries chimiques (en tonnes)	19 973	21 371	22 226
Industries de transformation du bois (en m3)	382 280	394 087	429 555
Industrie de raffinage	769 109	869 093	973 384
Industries de production et de distribution d'eau (10^3 m^3)	100 936	109 039	114 491
Industries de production et de distribution d'électricité (en Gwh)	3 399	3 366	3 467
Pétrole	96	74	79
Secteur tertiaire			
Commerce (en millions de FCFA)	766 729	847 000	861 399
Restaurants et hôtels (en millions de FCFA)	27 816	30 041	30 852
Transports et télécommunications			
Transports			
Frets (en tonnes)	29 814 169	28 579 757	28 608 337
Télécommunications			
Trafic voix (en 10^6 mn)	4 788	5 410	6 060
Trafic sms (en 10^6 mn)	5 444	5 929	6 285
Trafic internet (en millions Go)	31 408	34 235	35 604
Banques et assurances (en millions de FCFA)	276 366	305 871	346 928
Etablissements de crédit (marge d'activités bancaires)	196 657	221 461	248 036
Etablissements de microfinances (produit net financier)	35 056	36 317	39 222
Etablissements d'assurance	62 902	58 499	59 669
Autres services (en millions de FCFA)	307 886	315 049	
Parapétrolier	301 396	313 417	318 745
Affranchissements courriers	6 490	6 295	6 327

Source : DGE (Avril 2024)

Tableau A 2 : Hypothèses de base

	2022	2023	2024	2025
Production pétrolière (en millions de bbl)	96,1	95,6	101,3	109,2
Prix international (en $ US/ bbl)	101,19	82,62	79,10	75,31
Décote	3,4	3,5	2,1	3,2
Prix congolais (en $ US/bbl)	97,8	79,1	77,0	72,1
Taux de change ($ US/XAF)	622,0	590,0	590,0	615,4

Source : CCMB/FMI

Tableau A 4 : PIB réel optique demande (en %)

	2022	2023	2024	2025
Produit Intérieur Brut	1,8	2,0	5,3	6,4
Consommation	8,0	1,1	3,8	4,4
Publique (État)	-19,9	-14,7	-1,3	1,4
Privée	12,5	2,9	2,6	3,3
Formation brute de capital fixe	5,0	-1,0	4,0	2,6
Publique (État et Ad. publiques)	23,3	-22,5	7,9	6,5
Privée (Entreprises et ménages)	2,3	2,9	3,5	2,1
Exportations de biens et services non facteurs	-3,0	-1,8	6,1	7,9
Importations de biens et services non facteurs	4,1	3,0	4,8	6,9

Source : CCMB (avril 2024)

Tableau A 5 : Tableau des opérations financières de l'État (en milliards de FCFA)

	2022	2023	2024	2025
1. RECETTES ET DONS	**2816,5**	**2298,5**	**2605,7**	**2778,3**
RECETTES PROPRES	**2762,6**	**2259,5**	**2550,2**	**2705,3**
RECETTES PRIMAIRES	**2749,6**	**2232,9**	**2535,0**	**2679,4**
RECETTES PETROLIERES ET MINIERES	**1972,8**	**1328,7**	**1491,5**	**1299,1**
RECETTES PETROLIERES	**1972,8**	**1328,7**	**1491,3**	**1298,9**
Impôts sur les sociétés pétrolières	0,0	0,0	0,0	0,0
Redevance pétrolière	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonus pétroliers	32,8	9,0	10,0	0,0
Dividendes pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0
Partage de production (profit-oil)	0,2	0,2	0,2	0,2
Cargaisons	1939,8	1319,5	1481,1	1298,6
Autres (provision pour investissement)	0,0	0,0	0,0	0,0
RECETTES MINIERES	**0,0**	**0,0**	**0,2**	**0,2**
Partage de production	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes minières	0,0	0,0	0,2	0,2
RECETTES NON PETROLIERES	**776,8**	**904,2**	**1043,5**	**1380,3**
RECETTES FISCALES	**680,5**	**814,3**	**935,0**	**1188,4**
Impôts et taxes (intérieurs)	**542,0**	**677,1**	**749,0**	**947,4**
Directs	**282,1**	**352,5**	**389,9**	**562,4**
Impôts sur les sociétés non pétrolières	125,1	156,3	172,9	249,4
IRPP	91,2	113,9	126,0	181,8
Impôts sur le patrimoine	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres impôts directs	65,8	82,2	90,9	131,2
Indirects	**259,9**	**324,6**	**359,1**	**385,0**
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	172,3	215,3	238,2	255,3
Taxe intér. sur conso. Hydro + loyer CORAF				
Autres impôts indirects	87,5	109,3	121,0	129,7
Recettes des douanes	**138,5**	**137,2**	**186,0**	**241,0**
Droits et taxes à l'importation	138,5	137,2	186,0	241,0
Droits et taxes à l'exportation	0,0	0,0	0,0	0,0

	2022	2023	2024	2025
Recettes d'enregistrement				
Droits et taxes d'enregistrement				
Autres impôts mixtes				
RECETTES NON FISCALES	**96,3**	**89,9**	**108,5**	**191,9**
Revenu du domaine (foncier, forestier, minier)				
Recettes des services	9,4	8,2	11,7	18,8
Autres recettes non fiscales	86,8	81,7	96,9	173,1
REVENUS DES INVESTSSEMENTS	**13,0**	**26,6**	**15,2**	**25,9**
DONS (courants)	53,9	39,0	55,5	73,0
2. DÉPENSES ET PRETS NETS	**2039,0**	**1776,7**	**2069,7**	**2178,8**
DEPENSES COURANTES	**1722,5**	**1531,4**	**1608,7**	**1687,8**
Traitements et salaires	378,5	387,9	435,0	468,0
Autres dépenses courantes (primaires)	**1113,5**	**872,1**	**948,7**	**963,8**
Biens et services	217,1	189,1	190,0	215,0
Charges communes	94,1	73,0	67,0	77,0
Réserves budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts	**702,5**	**505,8**	**522,0**	**515,0**
Transferts Traditionnels	355,6	378,3	475,0	453,0
Autres transferts	**346,9**	**127,5**	**47,0**	**62,0**
SOCOTRAM				
SNPC	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Prélèvements	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte d'avance H.C.	0,0	0,0	0,0	0,0
CORAF	311,4	127,5	47,0	62,0
Elections	35,5	0,0	0,0	0,0
FESPAM	0,0	0,0	0,0	0,0
Collectivités locales	18,6	17,1	26,0	36,0
Budgets annexes et comptes spéciaux	81,1	87,0	143,7	120,8
Intérêts sur la dette publique	230,5	271,4	225,0	256,0
Intérêts intérieurs	114,8	147,3	122,1	197,0
Intérêts extérieurs	115,6	124,1	102,9	59,0
DEPENSES EN CAPITAL	**316,5**	**245,3**	**461,0**	**491,0**
Sur ressources intérieures	215,8	203,3	368,5	324,0
Sur ressources extérieures	100,7	42,0	92,5	167,0
PRETS NETS	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Solde primaire base ressources propres	1054,7	796,2	798,1	949,5
Solde primaire hors pétrole	-618,0	-408,0	-683,2	-381,3
Solde global (base engagements, hors dons)	723,6	482,8	480,6	526,5
Solde global (base eng. Dons compris)	777,5	521,8	536,1	599,5
Variations des arriérés (baisse -)	**44,1**	**25,1**	**0,0**	**0,0**
Intérieurs (principal et intérêts)	43,5	25,1	0,0	0,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,6	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	**821,6**	**546,9**	**536,1**	**599,5**
3. FINANCEMENT TOTAL	**-821,6**	**-546,9**	**-536,1**	**-599,5**
Extérieur	**-912,9**	**-714,6**	**-314,3**	**-212,0**
Dons projets	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages	**153,4**	**55,2**	**92,5**	**167,0**
Emprunts budgétaires	52,7	13,1	0,0	0,0
Emprunts-projets	100,7	42,0	92,5	167,0
Amortissements dette ext. (principal)	-1111,1	-787,7	-406,8	-379,0
Rééchelonnement de la dette	44,8	14,7	0,0	0,0
Annulation de la dette	0,0	3,2	0,0	0,0
Financement exceptionnel au Tchad et à la RCA				
Allègement de la dette extérieure obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette gagée CT et divers (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres publics sur le marché international	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	**97,6**	**187,5**	**-859,7**	**-387,5**
Système bancaire	**333,0**	**269,1**	**-295,8**	**-1,0**

	2022	2023	2024	2025
BEAC, opérations traditionnelles	-43,0	52,4	-250,0	-389,0
BEAC, consolidation refinancement	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	270,1	95,1	0,0	0,0
Banques commerciales, op. traditionnelles	105,9	121,5	-45,8	388,0
Non bancaire 2/	**-235,4**	**-81,6**	**-563,9**	**-386,5**
Revenus pétroliers exceptionnels	59,1	21,7	0	0
Tirages Trésor en 1997, comptabilisés en 1998	0	0	0	0
Cession d'actifs	0	0	0	0
Crédit sur cession d'actifs	0	0	0	0
Coût des réformes du secteur financier				
Coût des réformes structurelles				
Bons du Trésor	138,9	348,9	100	348
Annulation dette intérieure	0	0	0	0
Autres (dont amortissement dette intérieure, chèque à l'encaissement,)	-433,4	-452,2	-663,9	-734,5
Epargne (Constitution : - ; Prélèvement : +)	0,0	0,0	0,0	0,0
Gap résiduel	**-6,3**	**-19,8**	**638,0**	**0,0**

Source : CCMB

Tableau A 6 : Résumé de la situation monétaire (en milliards de FCFA)

Libellés	2022	2023	2024	2025
Avoirs Extérieurs Nets	**258,9**	**210,0**	**317,1**	**364,5**
Crédit Intérieur Net	2 429,3	3 038,5	3 158,2	3 381,9
Créances Nettes sur l'État	1 468	1 545,4	2 186	1 474,7
Crédits à l'Economie	1 273,4	1 493,0	1 683,5	1 794,2
Masse Monétaire (M2)	**2 390,9**	**2 740,9**	**3 127,7**	**3 398,9**

Source : BEAC/ CCMB

Tableau A 7 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

Intitulé	2 022	2 023	2 024	2 025
Solde du compte courant	1 524,0	855,1	642,5	542,4
Balance commerciale	4 107,2	2 601,7	2 231,9	2 333,2
Exportation	5 927,90	4 513,20	4 523,30	4547
dont le pétrole	5 537,90	4 306,00	4 217,20	4218,2
dont le bois	176,7	110,4	82,1	45,7
Importation	-1 820,60	-1 911,40	-2 291,40	-2214,5
Balance des services	-1 642,0	-1 405,4	-1 255,3	-1 454,3
Balance des revenus	-1 070,8	-471,1	-463,2	-464,8
Balance des transferts courants	129,6	129,9	129,1	128,3

Source : BEAC/ CCMB

EQUIPE TECHNIQUE

Comité de rédaction

Directeur de publication : Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA, Directeur général de l'économie
Rédacteur en chef : Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques

Equipe de rédaction

Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques ;
Ben Dhidhi Leuvrais MESSIEURS MOUKOKO
Bien-Aimé DIAMONEKA, Collaborateur au service informatique ;
Clèv Fabrice AMBOULOU, Chef de service conjoncture ;
Constant MAKOUEZI, Chef de service modélisation et prévisions économiques ;
Emos PEA, Chef de service des statistiques et études économiques ;
Sylvère Cyrille NIANGUI MISSIET, Chef de service des consultations et accords internationaux.

Personnes ressources

Dr Dieudonné DINGA DILOUNGOU,
Dr Florent Jean Désiré KABIKISSA



IMPRESSION: ACT'UNIK (+242) 06 841 11 23 / 06 616 93 13 | MISE EN PAGE : AIMÉ SARALD NGOUABI G.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

Bld. Denis SASSOUS NGUESSO (face MUCODEC la gare)

: 1111Bzv / ☎: (+242) 22 260 03 54

✉: dgeconomie.cg@gmail.com